

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

L'énergie au cœur de nos activités



sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
Tél : 01 30 68 64 10

e-mail : accueil@sey78.fr site : www.sey78.fr



sey|78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES



ÉDITO

Quelle mission à la fois lourde et passionnante attendait le SEY en ce début d'année 2012... : remplacer le Président fondateur, Monsieur Jean Barlet et le Directeur des services Monsieur Chauvin, atteindre les objectifs annoncés : faire évoluer le SEY en un syndicat départemental et répondre aux attentes des communes adhérentes !

Aussi, il convenait de savoir précisément ce que les autres syndicats d'énergie des autres départements réalisaient et proposaient comme services à leurs adhérents et de connaître la manière dont ils s'étaient organisés pour atteindre leurs objectifs, tout ceci dans le but de structurer le SEY pour améliorer ses prestations et ses performances...

Les services du SEY ont été réorganisés : redéfinition du fonctionnement du service (fiche de fonction, plan d'action, rapport d'activité hebdomadaire...), établissement d'un règlement intérieur, mise en place de procédures rigoureuses, justes et cohérentes (pour l'attribution des projets,...), amélioration de la communication avec l'extérieur (ouverture d'un site internet, lancement d'une lettre d'information régulière, relance des réunions de proximité, organisation des réunions d'information sur des sujets relatifs à l'énergie...).

Le SEY a cherché à améliorer les relations avec ses confrères et partenaires, à trouver des solutions pour régler certains désaccords ou litiges : des actions ont été engagées dans ce sens et continueront à donner des résultats en 2013 et 2014...

Les négociations avec GrDF pour aboutir à un contrat syndical unique plus intéressant pour l'ensemble des communes adhérentes ont été relancées.

Le SEY a participé aux conférences départementales organisées par les préfetures des Yvelines et du Val d'Oise pour répondre aux directives de la loi Nome.

Des actions promotionnelles ont été engagées envers les communes des Yvelines non adhérentes au SEY, en vue d'augmenter le nombre de ses adhérents que ce soit en électricité comme en gaz afin de tendre vers l'objectif qui a été assigné par la préfecture c'est-à-dire de devenir un syndicat départemental.

L'année 2012 fut donc une année de transition et de relance, riche en évènements et porteuse d'espoir pour notre syndicat pour les prochaines années.

Pour conclure cet éditorial, il convient de rendre un dernier hommage au Président fondateur du SEY, Monsieur Jean Barlet, qui nous a malheureusement quitté le 25 août 2012 et de remercier l'ensemble des délégués de nos communes adhérentes pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Marc Emonet
Président du SEY



SOMMAIRE



PRÉSENTATION DU SEYp.4



ÉVÉNEMENTS 2012.....p.6

- Panorama 2012
- Information - Communication
- Rencontres
- Le SEY déménagement



CONCESSION ÉLECTRICITÉ.....p.14

Chiffres clés, Travaux, Qualité de l'électricité, Éléments financiers ERDF, Contrôle de concession 2012, Participation d'ERDF, Redevance de concession R2, Suivi des dossiers d'intervention, Élaboration d'une règle de calcul pour la sélection des projets, Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (T.C.C.F.E.)



CONCESSION GAZ.....p.22

- Chiffres clés
- Les évolutions du tarif d'acheminement en gaz en 2012



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.....p.26

- Enquête sur la compétence éclairage public



MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN D'ÉNERGIE.....p.28

- La convention avec EDF : Bilan 2012
- Travaux et équipements



SITUATION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE FIN 2012.....p.30

Annexes :

- Liste des EPCI et des communes adhérentes au SEY au 31 décembre 2012
- Composition du Bureau et du Comité du SEY au 31 décembre 2012
- Programme de travaux arrêté en mars 2012
- Cartes des Collectivités du SEY



PRÉSENTATION DU SEY

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) est l'autorité concédante sur le territoire des communes adhérentes pour :

- La fourniture d'électricité au tarif réglementé, le concessionnaire étant principalement EDF ;
- L'exploitation des réseaux de distribution d'électricité, le concessionnaire étant ERDF, filiale d'EDF, sur le territoire du SEY. Toutes les communes de la concession sont considérées en régime urbain.

Le SEY est l'émanation du Syndicat d'Électricité des Yvelines, syndicat mixte créé en 2000 par le regroupement de deux syndicats primaires : le SIVAMASA (Syndicat Intercommunal d'Électricité des Vallées de la Vaucoleurs, de la Mauldre et de la Seine Aval) et le SIDEYNE (Syndicat Intercommunal d'Électricité Yvelines Nord Est). En 2007, le Syndicat modifie ses statuts en élargissant sa compétence au gaz et devient le Syndicat d'Énergie des Yvelines.

Les principales missions proposées sont :

- Une mission sur le service public, à savoir : le contrôle technique et financier de l'acheminement de l'énergie (électricité et gaz) qui consiste principalement à :

→ Vérifier l'évolution et l'inventaire des ouvrages, la sécurité, la qualité et la maintenance, les travaux d'investissement ...

→ Analyser sur le plan comptable et financier les investissements réalisés,

→ Mesurer le degré de satisfaction des clients-abonnés (avec des bilans sur la qualité des fournitures),

→ Assister les communes en vue de percevoir les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) auxquelles elles ont droit.

- Des missions complémentaires : l'information, le conseil et le soutien des communes adhérentes en ce qui concerne la Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE).

Début 2010, il a été proposé aux communes adhérentes desservies par GrDF (Gaz réseau Distribution France) de transférer leur pouvoir concédant au SEY afin qu'il assure la mission de contrôle en leur nom.

sey 78

SYNDICAT D'ÉNERGIE
DES YVELINES

Les adhérents au SEY sont :

- soit des EPCI : syndicats de communes ou communautés de communes,
- soit des communes seules.



Fin 2012, 3 nouvelles communes ont adhéré à la compétence gaz : Méré, Noisy-le-Roi, Rolleboise portant à 45 le nombre d'adhérents gaz.

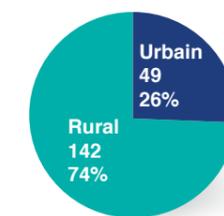
Et en 2013...

Le SEY poursuivra ses actions afin de :

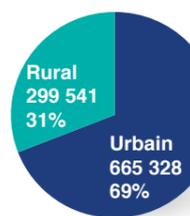
- Finaliser un contrat syndical s'appuyant sur le nouveau modèle de cahier des charges signé par la FNCCR et GrDF ;
- Développer les activités du SEY ;
- Mettre en place des missions de contrôle renforcées principalement axées sur la sécurité des personnes et des biens, la qualité de fourniture.

RÉPARTITION

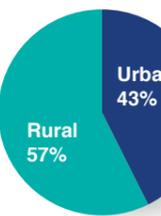
Répartition du nombre de villes



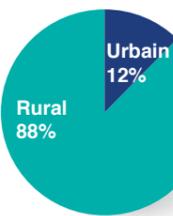
Répartition de la population



Répartition de l'aérien BT



Répartition de l'aérien HTA



Urbain = population > 2 000 habitants - Rural = population <= 2 000 habitants

Le SEY ne représente que 62% de la population des Yvelines mais 73% du nombre des communes des Yvelines. La majorité des communes adhérentes au SEY (74%) est rurale et ne représente que 31% de la population.

A noter que les réseaux aériens des communes rurales représentent 57% pour la BT et 88% en HTA alors que ceux des communes urbaines représentent 43% pour la BT et 12% pour la HTA, les communes urbaines sont donc amenées à aider les communes rurales.

ÉVOLUTION DU SEY

● Réflexion sur les statuts

Le SEY fonctionnant comme un syndicat « à la carte », ses statuts ne sont plus conformes et nécessitent d'être modifiés (demande formulée par la Préfecture). En outre, de par l'extension de son territoire, la représentativité au sein des instances délibérantes n'est plus en parfaite adéquation.

Sujets complexes à régler, aussi, un groupe de travail constitué de 8 élus s'est réuni le 16 octobre et le 20 novembre 2012 pour analyser la situation et proposer des solutions...

Une proposition de modification des statuts sera présentée en Bureau puis en Comité syndical en 2013.

Élaboration d'une règle pour le classement et la sélection des projets

Une règle de sélection des projets pour le programme 2013 a été définie par un groupe de travail afin d'appuyer les choix sur des critères précis, justes et objectifs. Les notions d'équité et de solidarité ont prévalu dans l'établissement des critères de sélection des projets. La fiche de caractérisation associée au projet permet d'identifier les contextes environnementaux et techniques et ainsi de prendre en compte les différents paramètres suivants : nombre d'habitants, historique des travaux déjà financés, association à d'autres travaux ou faisant partie de plusieurs tranches ou conjoints à d'autres communes, travaux à proximité d'un monument historique ou travaux en façade, montant des travaux prévus et travaux touchant à la qualité des ouvrages. Chacun de ces paramètres est pondéré par un coefficient multiplicateur. Cette procédure permet de hiérarchiser les projets sachant que l'enveloppe dont nous disposons est inférieure au montant total des travaux demandés.



ÉVÉNEMENTS 2012

● Actualités liées à l'énergie

7 MARS 2012 :

Parution du décret relatif à l'automatisation des tarifs sociaux de l'énergie et du gaz.

1^{ER} JUILLET 2012 :

Nouvelle procédure DR-DICT applicable pour tous les travaux sur les ouvrages de réseau public d'électricité selon le décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011.

JUILLET 2012 :

LA HAUSSE TARIFAIRE ÉLECTRICITE & GAZ

Électricité : Sur décision des pouvoirs publics, les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité ont évolué le 23 juillet 2012 de 1,7 % TTC pour les clients Particuliers, et de 1,7 % HTVA pour les clients Professionnels, Entreprises et Collectivités.

Gaz : Les tarifs réglementés du gaz naturel ont augmenté de 2 % en moyenne le 20 juillet 2012.

Les tarifs réglementés de vente du gaz naturel sont fixés par l'Etat, après avis de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

Les tarifs doivent permettre de couvrir l'ensemble des coûts supportés par GDF SUEZ pour ses clients : Coûts d'approvisionnement en gaz naturel, d'infrastructures et de gestion clientèle.

PANORAMA



AOÛT- SEPTEMBRE 2012 :

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES À LONDRES EDF sponsor des jeux olympiques

Fournisseur officiel de l'électricité des JO avec son chef de file du Team EDF, Tony Estanguet.

ERDF sponsor des jeux paralympiques

ERDF a choisi de soutenir Damien Seguin, médaillé d'or à Athènes (2004) et médaillé d'argent à Pékin (2008), porte drapeau et Capitaine de l'équipe de France Paralympique (4^{ème} à Londres).

SEPTEMBRE 2012 :

CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

La Conférence environnementale pour la transition écologique s'est tenue les 14 et 15 septembre 2012 au Palais d'Iéna.

Annnonce d'un grand débat national sur la transition énergétique, ouvert et citoyen, dont l'aboutissement sera un projet de loi de programmation à la fin du premier semestre 2013.

OCTOBRE 2012 :

LOI « BROTTES »

Loi « BROTTES » : la proposition de loi proposant un tarif progressif de l'énergie et l'extension des tarifs sociaux de l'énergie a été rejetée par le Sénat.

31 DÉCEMBRE 2012 :

FIN DES AMPOULES À INCANDESCENCE

Les ampoules à incandescence d'une puissance de 100, 75 et 60 Watts ont été progressivement retirées du marché en France ; celles d'une puissance égale ou supérieure à 40 W ne sont plus vendues en France depuis le 1^{er} septembre 2011 et celles de 25 W seront retirées de la vente le 31 décembre 2012.

● Actualités liées au SEY

MARS

- Signature de l'avenant n°18 au cahier des charges de concession concernant les modalités de financement par le concessionnaire et d'élaboration et de suivi des programmes travaux 2012.
- Parution de la première lettre d'information du SEY.

AVRIL

- Ouverture du SITE internet du SEY.

JUIN

- Groupe de travail sur les critères de sélection des programmes.

SEPTEMBRE

Premier petit déjeuner organisé par le SEY avec les communes gaz et GrDF.

OCTOBRE

- Première conférence loi NOME à la Préfecture des Yvelines.
- Groupe de réflexion sur l'évolution des statuts.
- Table ronde organisée par le SEY lors du salon de l'UMY sur la propriété des infrastructures de télécommunication.
- Organisation des réunions de proximité sur l'ensemble du territoire du SEY.

NOVEMBRE

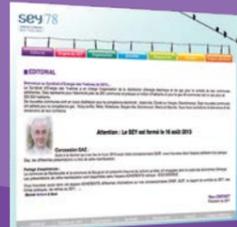
- Demande d'adhésion de la Commune d'Adainville au SEY.
- Adhésion des communes de Méré, Noisy le Roi et Rolleboise à la compétence gaz.
- Présentation par le SEY du rapport de contrôle de la concession d'électricité.
- Lancement par EDF du « Club Grenelle Yvelines » avec le soutien du SEY.

DÉCEMBRE

- Transfert des locaux administratifs du SEY à Jouars-Pontchartrain 78760.
- Signature d'une convention d'échange de données SIG avec ERDF.

INFORMATION COMMUNICATION

Être au plus près de nos adhérents a été l'orientation forte de cette année 2012, et cela passe par une communication efficace auprès de chaque commune.



- Site internet (www.sey78.fr) a ouvert le 2 avril 2012.

Les informations sur l'électricité, le gaz, l'organisation du SEY, les délégués, ... sont disponibles sur le site. Dans l'espace « adhérent », dédié aux communes, des fiches pratiques, les délibérations, les présentations des différentes rencontres permettent à nos communes de disposer de toutes les informations utiles liées à l'activité du syndicat.

- Lettre d'information



Cette lettre éditée à un rythme d'environ tous les 2 mois, permet d'informer nos adhérents de rendre compte des actions et des manifestations organisées par le SEY et de l'actualité liée à l'énergie.

RENCONTRES

- Réunions de proximité

Les réunions de proximité sont l'occasion de faire partager en direct avec les communes adhérentes du SEY l'état des lieux du service public de l'électricité et l'état d'avancement des différentes actions en cours, qu'elles soient pilotées par le SEY ou par ERDF ou par tout acteur de l'énergie dont l'activité est en lien avec les missions du Syndicat.

Sont conviés à ces réunions, les maires, les délégués du SEY, les membres des conseils municipaux et les services techniques. Lors de ces réunions, les représentants des communes peuvent y évoquer les difficultés locales rencontrées concernant l'électricité dans leur commune afin que le SEY et/ou ERDF puissent y répondre.

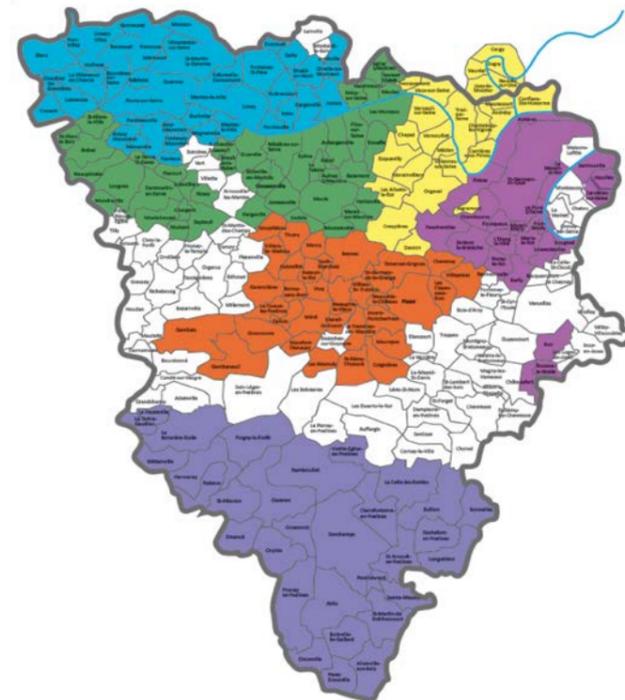
Interrompues en 2010 en raison d'une transition de gouvernance, ces réunions ont repris en 2012.

La concession a été découpée en 6 secteurs géographiques afin de tenir les réunions au plus près des usagers.

Date des 6 réunions de proximité

EPÔNE	Mardi 25 septembre 2012
BUCHELAY	Jeudi 11 octobre 2012
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Jeudi 18 octobre 2012
LE PECQ	Vendredi 24 octobre 2012
JOUARS-PONCHARTRAIN	Jeudi 29 novembre 2012
RAMBOUILLET	Lundi 03 décembre 2012

Carte des réunions de proximité 2012



- ZONE A
- ZONE B
- ZONE C
- ZONE D
- ZONE E
- ZONE F

Sondage ...

Ces réunions de proximité favorisent les échanges directs entre les Interlocuteurs Privilégiés (IP) concessionnaires locaux et les communes.

Afin d'anticiper et de mieux répondre aux problématiques, un questionnaire a été envoyé préalablement afin de recenser les observations de chaque commune.

Les retours des communes, variables selon les zones (cf tableau), ont permis au concessionnaire de rechercher les causes des problèmes signalés, et ainsi améliorer la qualité des réponses communiquées en réunion.

Enquête préalable sur les relations avec le concessionnaire

Avez-vous en 2012 rencontré des problèmes particuliers...

☐ Sur l'état des ouvrages, du type :

- Rupture de câbles
- Poteaux en mauvais état et/ou dangereux
- Poste de transformation endommagé et/ou non sécurisé
- Autres : _____

Détail : _____

☐ Sur la qualité de desserte, en ce qui concerne les :

- Chutes (baisse) de tension
- Coupures de courant
- Autres : _____

Détail : _____

☐ Sur les extensions programmées

- Informations insuffisantes ou erronées
- Délais de traitement des demandes trop longs
- Réalisation imparfaite
- Autres : _____

Détail : _____

☐ Sur l'exécution des travaux ne donnant pas satisfaction, principalement à cause de :

- malfaçons
- sécurité insuffisante sur les chantiers
- organisation, propreté des chantiers
- coupure d'électricité non prévue
- Autres : _____

Détail : _____

Commentaires : _____



Lors de ces réunions, Marc EMONET, le Président a exposé :

- L'historique de la gestion de l'énergie ;
- Les missions du SEY, les élus, les services ;
- Le patrimoine ;
- Les investissements sur le territoire de la concession.

Puis, le Directeur territorial de ERDF a présenté :

- L'organisation locale de ERDF ;
- Le patrimoine à gérer ;
- La qualité de fourniture ;
- Les investissements sur chaque zone.

En 2012, les réunions de proximité ont été l'occasion d'aborder la précarité énergétique. Le service Solidarité EDF a fait part des dispositifs existants au sein de l'entreprise en lien avec les CCAS des communes.

Bilan des problématiques locales :

Concernant la distribution d'électricité proprement dite, les questions des communes ont été nombreuses. Elles ont porté essentiellement sur :

- Les délais de réalisation des raccordements ;
- Les difficultés à trouver dans certains cas le bon interlocuteur.
- La réalisation ou l'entretien de certains ouvrages (dans le cadre d'une sous-traitance) insatisfaisants.

Certains élus ont cependant souhaité souligner la qualité du service rendu par ERDF sur le terrain.





Le SEY s'associe à l'UMY
Réunion du Mardi 9 octobre 2012.

● Rencontres partenariales

Rencontre dédiée aux adhérents gaz sous forme de petit déjeuner

• **Judi 27 septembre 2012**

Présentation ...

Une matinée d'information et d'échange en présence du concessionnaire (GrDF) a été organisée pour tous nos adhérents à la compétence gaz le **judi 27 septembre 2012** au Foyer rural de Jouars-Pontchartrain. La matinée a débuté par la présentation du Compte Rendu Annuel de Concession (CRAC) et s'est poursuivie par la présentation du futur contrat syndical de concession qui est en cours de négociation avec GrDF.

Ce futur contrat se veut beaucoup plus avantageux que les 45 contrats individuels existants. Sa base a été établie conjointement entre la FNCCR et GrDF, il permet de consolider l'ensemble des données patrimoniales, d'avoir une connaissance plus précise des ouvrages concédés, de mettre en place des indicateurs de performance et d'apporter une plus grande sécurité des personnes et des biens. Le modèle national est complété par une annexe 1 qui prévoit une adaptation locale. Le SEY est en cours de négociation pour enrichir cette annexe par des compléments sur un plan triennal de travaux, le plan d'amortissement, les données cartographiques, la gestion des incidents, ...

Association du SEY et de l'UMY lors des 6^{ème} universités ...

• **Mardi 9 octobre 2012**

Le SEY s'associe à l'Union des Maires des Yvelines (UMY) pour les 6^{ème} Universités des Mairies des Yvelines, le **Mardi 9 octobre 2012** aux Pyramides



de Port Marly. Le SEY a sollicité l'UMY pour organiser un atelier thématique concernant **le régime de propriété des réseaux de télécommunications**.

De nombreuses communes nous ont saisis sur ce sujet. De plus, avec le déploiement par le Conseil général des Yvelines de la Fibre Optique dans les zones rurales dans les prochaines années, cette question « de fond » sur la propriété des réseaux est devenue une priorité.

La convention nationale propose les deux options : conserver la propriété des fourreaux ou non, chaque option ayant ses avantages ; le sujet est complexe. Le SEY a animé cette table ronde avec la contribution de M. BRACONNIER du Conseil général, M. SALABERRY de la FNCCR et M. FAGES d'Orange.

Lancement du Grenelle de l'environnement par EDF en partenariat avec le SEY et l'UMY

• **Mardi 13 novembre 2012**

A cette date, s'est tenu à Jouars-Pontchartrain, un petit déjeuner sur les économies d'énergie dans les communes.

Thème de la rencontre :

« Comment mettre en œuvre l'efficacité énergétique, dans un contexte budgétaire contraint, sachant que dans le même temps, les solutions techniques se multiplient et les montages administratifs sont de plus en plus complexes ? »

Après l'accueil d'Hervé LEMOINE de Jouars-Pontchartrain, Serge POUGET d'EDF a évoqué les principales évolutions liées aux lois Grenelle : la RT 2012, l'extension de l'obligation des DPE (Diagnostics de Performance Énergétique), l'opportunité d'identifier les bâtiments prioritaires afin de cibler des rénovations complètes. Il souligne qu'en menant en une seule fois, un ensemble de

travaux sur un bâtiment (ex : chaudière + isolation toiture + doubles-vitrages) l'économie d'énergie est immédiate et globalement plus importante que si chaque opération était faite successivement.

Les communes de Rambouillet (M. LHEMERY) et de Bougival (M. WATELLE) ont apporté leur témoignage.

La ville de Rambouillet, riche d'un patrimoine historique, représentée par M. LHEMERY, s'est dotée d'une approche globale en réalisant une analyse thermique des bâtiments (prestation EDF) et une thermographie aérienne. Après avoir identifié une consommation moyenne de 185kWh/m², sur la base de 50 bâtiments qui représentent 49 910 m², des bâtiments prioritaires ont été identifiés et des investissements réalisés sur une école et des logements sociaux. D'autres sujets sont à l'étude...

La ville de Bougival, représentée par M. WATELLE, quant à elle, s'est intéressée au PPP (Partenariat Public Privé) pour la réfection d'une école et la rénovation de l'éclairage public. La démarche a été conduite avec un objectif d'économies d'énergie contractualisé de près de 70%. Trois Assistants à Maîtrise d'ouvrage (AMO) spécialisés sont intervenus pour mener à bien la procédure d'appel d'offre qui a duré près de 15 mois, l'objectif étant de réaliser 60% d'économie sur les énergies.

Le soumissionnaire lauréat, dans le cadre d'un contrat de performance énergétique sur 20 ans, s'est engagé à réaliser 72% d'économie sur l'EP et 82% sur le scolaire.

● La conférence départementale

L'article 21 de la loi NOME* institue la tenue de conférences départementales placées sous l'égide des préfets, au cours desquelles sont présentés les programmes prévisionnels d'investissement des différents intervenants, gestionnaires de réseaux de distribution et autorités organisatrices, sur les réseaux publics de distribution d'électricité sur le territoire des Yvelines, à savoir les syndicats d'énergie : SEY, SIGEIF, SIERO, SMDEGTVO, les EPCI : CASQY, SIVOM de Chevreuse, les communes individuelles qui n'ont pas délégué leur pouvoir concédant à un syndicat ou un EPCI, et les concessionnaires : ERDF et SICAE-ELY.

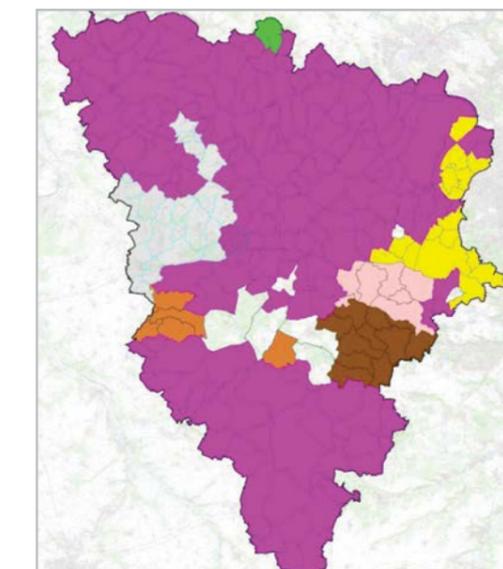
La conférence départementale des Yvelines permet d'établir une vision partagée, cohérente et convergente des investissements qui repose :

- Un compte rendu de la politique d'investissement et de développement des réseaux adressé par le concessionnaire ERDF aux différents syndicats, autorités organisatrices avant le 30 juin de l'année qui suit l'exercice,
- Un programme prévisionnel de tous les investissements envisagés sur le réseau de distribution, qui précise notamment le montant et la localisation des travaux.

Cette conférence s'est tenue le 19 Octobre 2012 à la préfecture des Yvelines et le 19 novembre 2012 à la préfecture du Val d'Oise.

*Loi NOME : loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité du 7 décembre 2010 a fixé un nouveau cadre pour le marché de l'électricité en France.

Carte des concessions en 2012 dans les Yvelines



Les Yvelines sont un département constitué de nombreuses concessions :

- CASQY (7 communes)
- SEY (191 communes)
- SIGEIF (16 communes)
- SIRR (5 communes)
- SIVOM CHEVREUSE (11 communes)
- SMDEGTVO (2 communes)
- Independants (7 communes)
- SICAE d'Eure-et-Loir (23 communes)

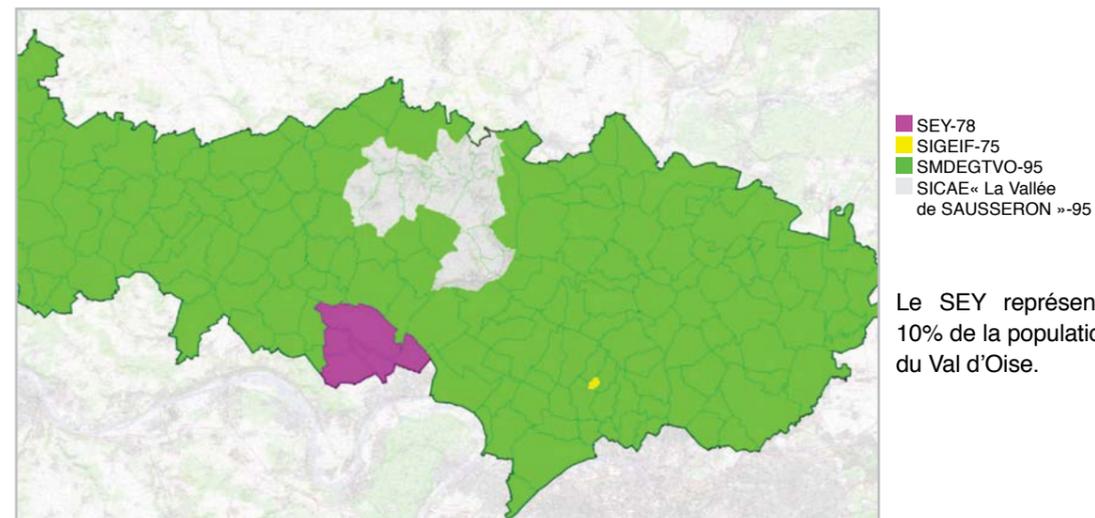
Sur les 262 communes présentent sur le territoire des Yvelines :

- 239 communes relèvent du régime urbain.
- 23 communes relèvent du régime rural.

Il est à noter que le SIGEIF ou la CASQY représentent respectivement 23% et 10% de la population des Yvelines ; le SEY représente 62% de la population et 73% du nombre des communes des Yvelines. En outre la majorité des communes adhérentes au SEY (74%) sont rurales et ne représente que 31% de la population.

*** Loi NOME :**
loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité du 7 décembre 2010 a fixé un nouveau cadre pour le marché de l'électricité en France.

Carte des concessions en 2012 dans le Val d'oise



Diagnostic partagé dans les Yvelines :

La qualité de desserte, tant en continuité (interruptions de fourniture) qu'en tenue de tension (chutes de tension), est liée à l'état du réseau de distribution et aux conditions météorologiques :

- Le réseau HTA a un impact fort sur la durée moyenne de coupure en raison du nombre de clients qu'il dessert, de sa sensibilité aux aléas climatiques et de la typologie des «départs» (longueur et structure, accessoires ...),
- Le réseau BT présente une faible proportion de câbles à risque d'incidents élevé, ce qui suppose malgré tout de conserver la plus extrême vigilance.

Entre 2009 et 2011, ERDF a réalisé des investissements conséquents d'un montant d'environ 114 M€ dans les Yvelines et 65 M€ dans le Val d'Oise.

ZOOM sur les Yvelines :

- un taux de réseau souterrain HTA inférieur à la moyenne régionale,
- un taux de réseau basse tension souterrain inférieur à la moyenne régionale,
- un taux de réseau aérien basse tension de faible section inférieur à la moyenne régionale,
- un nombre de clients par kilomètre inférieur à la moyenne régionale.

La continuité de fourniture en Yvelines n'a fait que diminuer jusqu'à atteindre la plus faible durée depuis 2007. Le temps moyen de coupure par usager basse tension est inférieur à la moyenne nationale.

Priorités d'investissements d'ERDF dans les Yvelines et le Val d'oise :

Le réseau HTA reste la priorité des investissements d'ERDF, puisque ce réseau génère, lors de chaque incident, un nombre de clients coupés très nettement supérieur à un incident en BT.

Évolution des investissements d'ERDF sur le département des YVELINES

En M€	2010	2011	2012
1• Raccordement des utilisateurs consommateurs et producteurs	12,3	16,4	19
2• Investissements pour l'amélioration du patrimoine	19,7	24,1	30,5
Investissements pour performance du réseau	12	16,8	24,7
Renforcements des réseaux	3	7	9,3
Climatique	0,4	0,2	0,6
Modernisation des réseaux	7,4	8,2	14,8
Moyens d'exploitation	1,1	1,4	-
Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	7,7	7,3	5,9
Environnement (article 8, intégration des ouvrages)	3,6	3,4	3,6
Sécurité et obligations réglementaires (dont PCB)	1,6	1,6	2,0
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	2,5	2,3	0,3
3• Investissements de logique (immobilier, ...)	1	3,9	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	33	44,4	49,5

Évolution des investissements d'ERDF sur le département dans le Val d'Oise

En M€	2010	2011	2012
1• Raccordement des utilisateurs consommateurs et producteurs	8,3	9,8	8,9
2• Investissements pour l'amélioration du patrimoine	10,7	14	14,5
Investissements pour performance du réseau	5,9	8,8	10,7
Renforcements des réseaux	3,1	3,1	4,4
Climatique	0,1	0,1	0,0
Modernisation des réseaux	1,9	4,6	6,4
Moyens d'exploitation	0,8	1	-
Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	4,8	5,2	3,7
Environnement (article 8, intégration des ouvrages)	1,9	2,3	2,0
Sécurité et obligations réglementaires (dont PCB)	1	1,2	1,2
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	1,9	1,7	0,5
3• Investissements de logique (immobilier, ...)	1,9	0,5	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	20,8	24,2	23,4

LE SEY DÉMÉNAGE ...

Le 3 décembre 2012 : le SEY a déménagé

Les équipes permanentes du SEY travaillaient jusqu'à présent dans un gîte « rural » aménagé en bureau dans la commune d'Hargeville. Ce village bien que pittoresque est excentré et mal desservi par les moyens de communication. Les bureaux non fonctionnels n'étaient pas propices au développement du syndicat. C'est pourquoi après une étude comparative et détaillée entre plusieurs solutions, le meilleur compromis s'est trouvé être dans de véritables bâtiments professionnels à Jouars-Pontchartrain près de la nationale 12. Le Bureau syndical a confirmé son accord dans la délibération du 24 mai 2012. Le déménagement a eu lieu les 3 et 4 décembre 2012.



SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

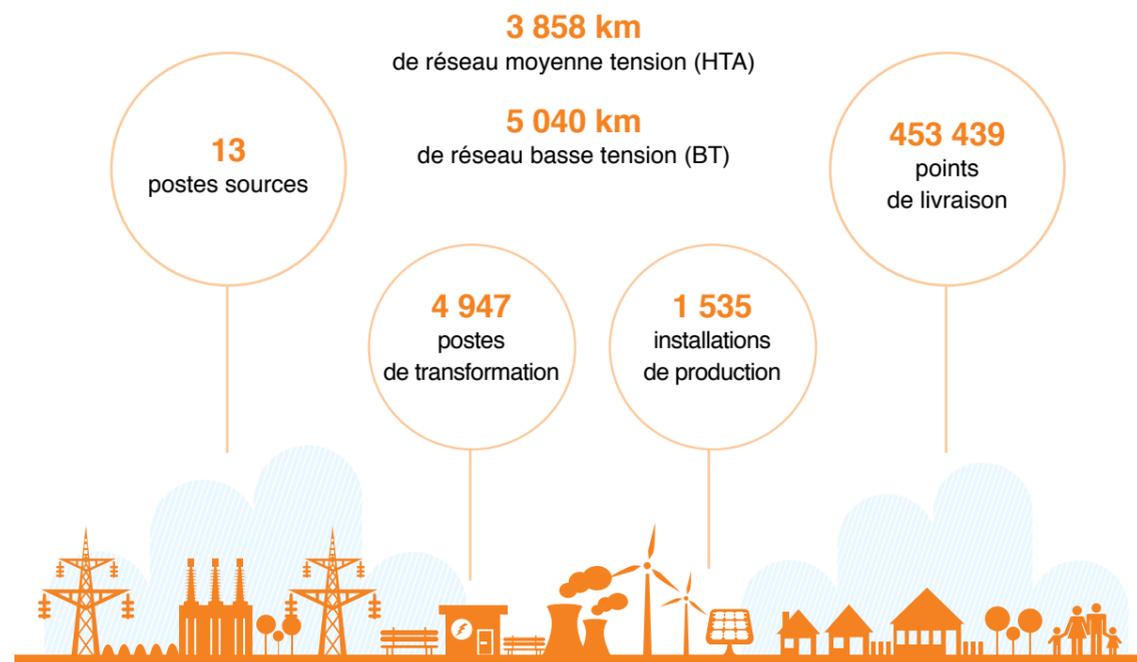
Espace « La Bonde » 6, rue des Artisans
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
Tél : 01 30 68 64 10
e-mail : accueil@sey78.fr
site : www.sey78.fr



CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

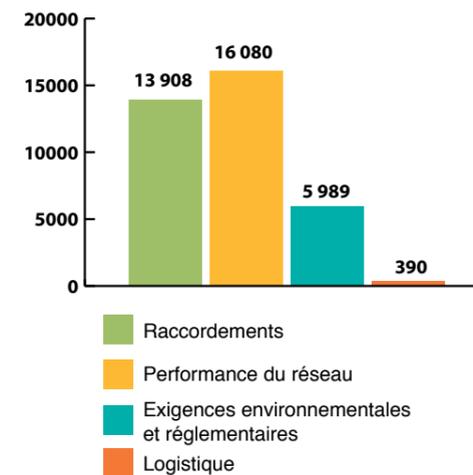
Les données ci-après sont communiquées sur la base du Compte Rendu d'Activité de ERDF/ EDF 2012, sous réserve du contrôle de concession 2013.

● Chiffres clés : Du producteur au consommateur



● Travaux - Source : CRAC ERDF 2012 -

Investissements ERDF sur la concession (k€) :



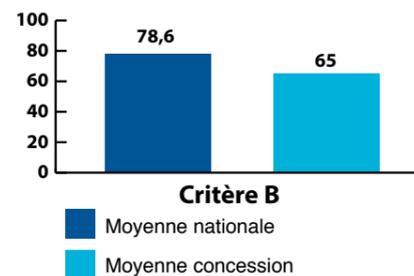
● Qualité de l'électricité

- Source : CRAC ERDF 2012 -

La qualité de desserte :

Critère B 65 minutes (+14 minutes vs 2011)

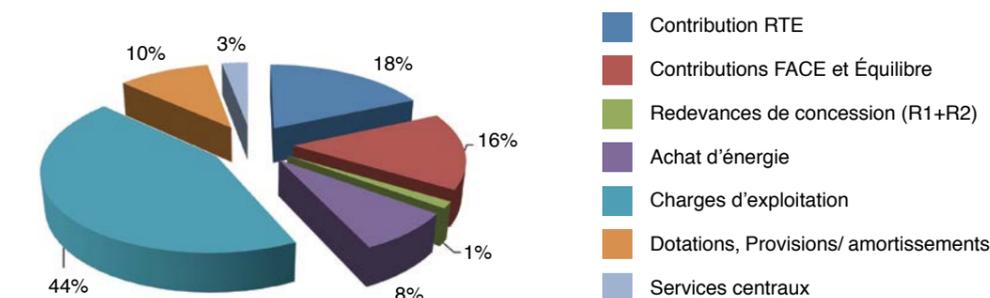
Durée moyenne de coupure des clients BT (en min)



● Éléments Financiers ERDF - Source : CRAC ERDF 2012 -

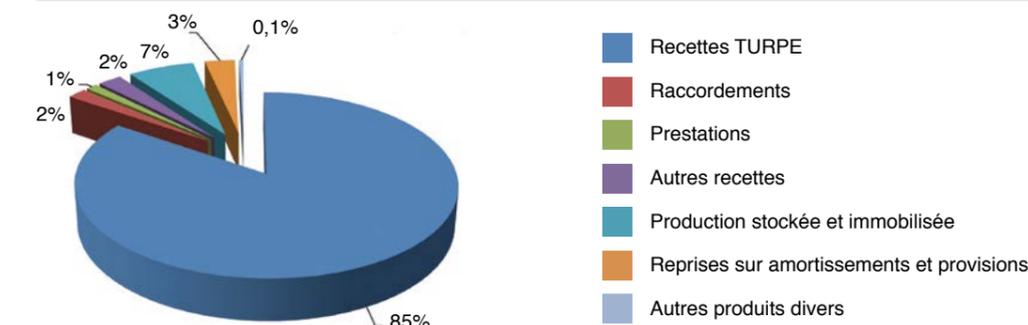
Charges ERDF (en k€) :

Total charges 2012 : 178 M€



Produits ERDF (en k€) :

Total produits 2012 : 196 M€



Chaque habitant de la concession concourt à la péréquation nationale à hauteur de : **21 554 K€ soit : 24 centimes € / habitant 47 centimes €/ usager**

Hypothèses de calcul : 196 communes, 964 871 habitants, 453 439 usagers.

Le rapport de contrôle matérialise l'exercice de contrôle de concession sur une année.

Celui de 2012 à été réalisé en interne par un agent assermenté.

● Contrôle de concession 2012

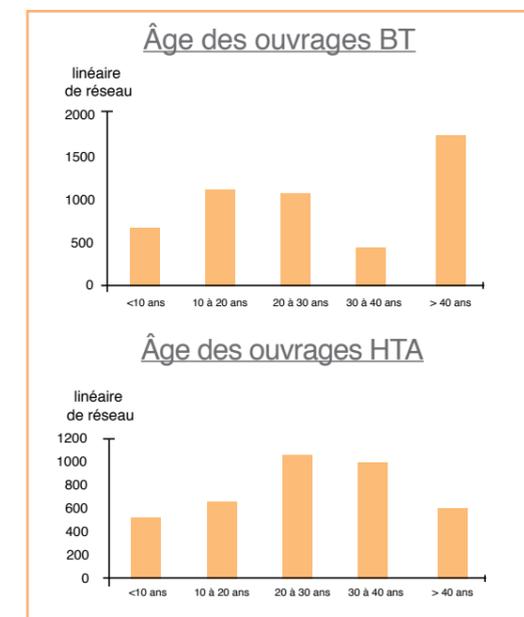
Le rapport de contrôle du Syndicat matérialise l'exercice du contrôle de concession pendant l'année 2012. L'exercice du contrôle est fait en 2012 sur les données 2011.

Il en ressort :

→ **Un patrimoine électrique estimé à 888 M€ par ERDF.**

→ **Une évolution des investissements à mieux clarifier :** le référentiel a changé, en particulier la notion de renouvellement/renforcement/extension a été abandonnée dans les comptes rendus d'activité d'ERDF, ce qui est dommageable à l'identification des finalités des investissements, ainsi qu'à la détermination de l'origine des financements.

→ **Un réseau Basse Tension (BT) vieillissant.**



→ **Une augmentation de la qualité de l'électricité depuis 2008**, conséquence des investissements réalisés. Néanmoins, de nombreux cas de micro coupures ont été observés. Le contrôle de la qualité de l'électricité sera renforcé en 2013.

→ **Une augmentation des durées d'amortissement des canalisations BT aériennes torsadées** avec un impact important sur les dotations aux provisions, les dotations aux amortissements et le « ticket de sortie » en fin de contrat. Cette modification des durées d'amortissement, bousculent l'équilibre économique du contrat.

Le rapport de contrôle 2012 sur les données 2011 a été réalisé en interne par un agent assermenté et a été présenté au Conseil syndical du 22 novembre 2012.

A partir des résultats du contrôle figurant dans le rapport de contrôle, le SEY réalisera un audit externe en 2013 portant sur :

- L'impact financier et comptable de la modification des durées d'amortissement,
- L'impact de ces modifications sur le ticket de sortie,
- Le montant des provisions pour renouvellement échappant à la sphère publique,
- L'estimation contradictoire du patrimoine électrique.

Ces résultats seront explicités dans le rapport de contrôle et le rapport d'activité 2013.

● Participation d'ERDF

Travaux d'amélioration esthétique des réseaux publics de distribution électrique.

Au titre de l'article 8 du cahier des charges de concession, ERDF participe aux travaux d'effacement des réseaux électriques réalisés par les collectivités adhérentes du SEY par délégation de ce dernier au taux de 40% d'un montant de travaux pour l'essentiel des communes et dans des limites fixées par une enveloppe.

Cette enveloppe est révisée chaque année.

En 2012, un avenant n°18 au cahier des charges de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique du SEY a été signé le 26 avril 2012 avec ERDF, afin de déterminer les modalités de financement par le concessionnaire, d'élaboration et de suivi du programme travaux 2012 réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités adhérentes du SEY.



Travaux d'enfouissement, rue des Thuret Oinville sur Montcient.

ERDF a inclus des critères contribuant à l'amélioration de la qualité de fourniture (12 critères)

1	Réseau en contrainte (selon le dernier diagnostic)
2	Réseau PAC, alimentation site sécurisé
3	Réseau en provisoire suite contrainte
4	Réseau dépanné provisoirement, assurant la continuité électrique, et nécessitant un renouvellement complet à terme
5	Réseau avec historique incident
6	Réseau fragilisé, présence fiche problème (plus d'un poteau détérioré, plus d'un poteau béton effrité, matériels signalés défectueux)
7	Réseau faible section sans incident particulier
8	Réseau en zone d'élagage fréquent (identifié par exploitation)
9	Réseau en précontrainte, chute de tension entre 8 et 10%
10	Résorption des points noirs, réseaux visibles (ex : poste tour)
11	Réseau PRC bi canalisé de première génération vétuste
12	Réseau nu, sans incident particulier, autre que faible section



Ainsi pour tenir compte de la contribution aux finalités qualité ou sécurisation des opérations proposées par l'autorité concédante, le montant plafond du concessionnaire a été fixé à 1 080 000 € avec un abondement possible en fonction de :

+ 10% si 50 à 70% du montant du programme répond aux critères définis en annexe, ce qui fixe le plafond de la contribution à 1 188 000 €.

+ 20% si 71 à 90% du montant du programme répond aux critères définis en annexe, ce qui fixe le plafond de la contribution à 1 296 000 €.

+ 30% si plus de 90% du montant du programme répond aux critères définis en annexe, ce qui fixe le plafond de la contribution à 1 404 000 €.

Pour les communes du SIDEYNE, le montant total du programme subventionné par le concessionnaire a été limité à 600 000 € si au moins 50% du montant des opérations présentées contribuent à améliorer la qualité de la desserte ou la sécurisation des ouvrages.



reverse aux collectivités
adhérentes la partie
de la redevance R2
au prorata des travaux
qu'elles ont réalisés,
majorée de 30 %
par rapport à ce qu'elles
auraient perçu si elles
n'adhéraient pas au SEY.

● Redevance de concession R2

La redevance R2 est versée à l'autorité concédante par le concessionnaire au prorata des travaux d'investissement réalisés, par les collectivités adhérentes du SEY, sur le réseau de distribution publique d'électricité et sur le réseau d'éclairage public.

Sont éligibles à la redevance R2, les travaux neufs d'extension ou de renforcement des réseaux de distribution publique d'électricité et les travaux d'extension, de renforcement ou de renouvellement des installations d'éclairage public. Les travaux sur le réseau de distribution d'électricité sont éligibles à la redevance R2 après

déduction de la participation d'ERDF (40%) dans le cadre d'une opération d'enfouissement des réseaux électriques inscrite sur un programme du SEY, tandis que les travaux sur le réseau d'éclairage public sont éligibles en totalité.

La redevance R2 est versée chaque année N au vu des factures de travaux mandatées l'année N-2.

Au total, ERDF a considéré, au titre de la redevance R2 pour l'année 2012 et pour 84 communes, 3 274 865 € de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et 7 870 325 € de travaux sur le réseau éclairage public.

● Suivi des dossiers d'intervention

Dans le cadre du contrôle de concession, le SEY en sa qualité d'autorité concédante assure un suivi des dossiers d'intervention. Ce suivi, lui permet d'avoir connaissance de la nature et du lieu des travaux effectués sur le territoire de sa concession.

Une nouvelle procédure a été mise en place par le décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011. Sa vocation est de simplifier les procédures applicables à l'établissement et l'exploitation des ouvrages des réseaux publics d'électricité. L'article 2 II du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 supprime les articles 49 et 50 du décret n°75 781 du 14 août 1975.

→Sont dispensés de toute procédure préalable à la réalisation :

Les travaux d'entretien, de réparation, de dépose et de remplacement, ainsi que les branchements BT (Basse Tension) et les travaux de reconstruction ou de renforcement provisoire réalisés en urgence.

→Sont soumis à déclaration préalable (article 2-II du décret n°2011-1697) :

Les travaux sur les ouvrages BT, les lignes de moins de 3 km, les travaux d'implantation d'ouvrages visant à modifier les niveaux de tension ou des organes de coupure des ouvrages de moins de 50 kv.

ERDF envoie aux interlocuteurs concernés par le projet de travaux (commune, communauté de communes, SEY ...) la déclaration préalable. Ils disposent de 21 jours à compter de la réception du dossier pour formuler leur opposition ou leurs observations. Sauf opposition, après le délai de 21 jours les travaux seront entrepris

En 2012, le SEY a assuré le suivi de 118 dossiers de travaux soumis à déclaration préalable sur 99 communes.



ÉVÉNEMENT MARQUANT

● Élaboration d'une règle de calcul pour la sélection des projets

Un groupe de travail composé de représentants du Bureau syndical s'est réuni le 11 juin 2012 et a réfléchi sur une proposition de « règle de calcul » pour permettre une sélection équitable et juste des projets.

La fiche de caractérisation associée au projet permet d'identifier les contextes environnementaux et techniques et ainsi de prendre en compte les différents paramètres suivants : nombre d'habitants, historiques des travaux déjà financés, association à d'autres travaux ou faisant partie de plusieurs tranches ou conjoints à d'autres communes, travaux à proximité d'un monument historique ou tra-

voux en façade, montant des travaux prévus et travaux touchant à la qualité des ouvrages. Chacun de ces paramètres est pondéré par un coefficient multiplicateur ceux-ci étant établis par le groupe de travail. Cette procédure permet de hiérarchiser les projets.

Cette méthode a été appliquée à titre expérimental pour l'année 2013 (décision du bureau du 2 octobre 2012).



Les notions d'équité et de solidarité ont prévalu dans l'établissement des critères de sélection des projets.

Formule permettant de hiérarchiser les projets :

$$R=0,07A+0,08B+0,1C+0,03D+0,02E+0,05F+0,05G+0,05H+0,1I+0,15J+0,15K+0,15L$$

CRITERES				Coefficients	
Désignation	valeurs			valeur	
(A) nombre d'habitants de la commune	Pop < 2000 h	1		a	7%
	2000 < Pop < 10 000 h	1,5			
	Pop > 10 000 h	2			
(B) historique des travaux d'enfouissement dans la ville	Tx acceptés année n-1	0,5	1	b	8%
	Tx refusés année n-1	1,5	2		
	Tx acceptés année n-2		Tx refusés année n-2		
(C) projet associé à d'autres travaux d'enfouissement	Oui=2	Non=1		c	10%
(D) conjoint avec d'autres communes	Oui=2	Non=1		d	3%
(E) à proximité d'un monument historique ou	Oui=2	Non=1		e	2%
(F) travaux faisant partie de plusieurs tranches	Oui=2	Non=1		f	5%
(G) travaux en façade à enfouir	Oui=2	Non=1		g	5%
(H) montant estimé des travaux	>150 000**	1		h	5%
	100 000* < M < 150 000**	2			
	50 000* < M < 100 000**	3			
	< 50 000**	4			
Caractérisations techniques				Critères permettant de tenir compte de l'enveloppe qualité	
(I) part des câbles aériens restants (Bi = longueur câbles aériens, Bij = longueur totale des câbles)	I = Bi/Bij			i	10%
(J) opération permettant une sécurisation	Oui=2	Non=1		j	15%
(K) opération sur réseau fragilisé	Oui=2	Non=1		k	15%
(L) opération permettant l'enfouissement de fil nu	Oui=2	Non=1		l	15%

Depuis le
1^{er} janvier 2012 le

sey78

SYNDICAT D'ENERGIE
DES YVELINES

est bénéficiaire de droit
de la Taxe Communale
sur la Consommation Finale
d'Électricité (T.C.C.F.E.)
pour les communes
de 2 000 habitants et moins.

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (T.C.C.F.E.)

Depuis le 1^{er} janvier 2012, en application de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi NOME) et de l'article L. 5212-24 du CGCT, le Syndicat d'Énergie des Yvelines est bénéficiaire de droit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (T.C.C.F.E.) de l'ensemble des communes lui ayant transféré leur pouvoir concédant d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et dont la population totale est inférieure ou égale à 2 000 habitants (recensement INSEE au 01/01/2012).

L'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité a la possibilité de délibérer tous les ans, et avant le 1^{er} octobre, pour actualiser le coefficient multiplicateur unique de la taxe applicable au 1^{er} janvier de l'année N+1. (Faute de délibération expresse, le coefficient de l'année antérieure reste applicable et ce en application du principe qui prévoit que la délibération demeure applicable tant qu'elle n'est pas rapportée ou modifiée par une nouvelle décision - article L.2333-4 4^{ème} alinéa du CGCT).

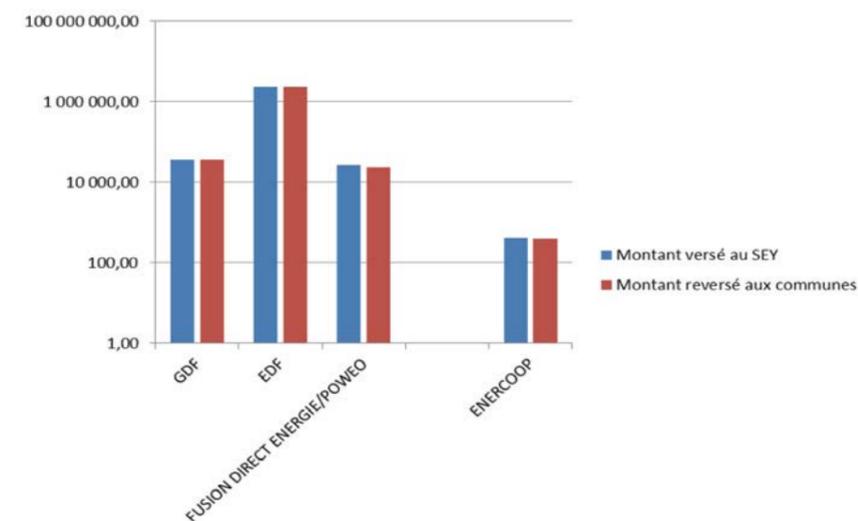
Pour l'année 2012 exclusivement, le coefficient multiplicateur unique de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité a été fixé à 8 et le SEY a renoncé à être bénéficiaire de la taxe des communes et reverse aux communes concernées le montant de la taxe perçue par le SEY. Le Comité syndical du 29 mars 2012 a décidé de retenir 1% du montant de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité au titre des frais de contrôle exercé par le SEY.



T.C.C.F.E. EN QUELQUES CHIFFRES

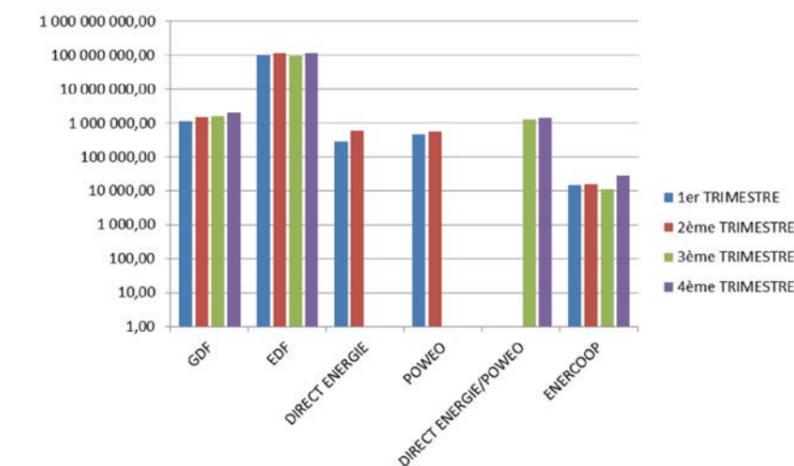
● Versements annuels 2012 (en euros)

Année Complète				
Fournisseur	GDF	EDF	FUSION DIRECT ENERGIE/ POWEO	ENERCOOP
Montant versé au SEY	36 486,65	2 326 511,26	26 945,53	414,44
Montant reversé aux communes	36 212,59	2 303 246,16	22 863,01	410,29



● Consommation annuelle

Consommations en Kwh						
Fournisseur	GDF	EDF	DIRECT ENERGIE	POWEO	DIRECT ENERGIE/ POWEO	ENERCOOP
1 ^{er} TRIMESTRE	1136867	101701178	285308,4	462116		15067
2 ^{ème} TRIMESTRE	1485508	112355039	598494,4	577363		15717
3 ^{ème} TRIMESTRE	1547512	91939157			1261701,7	11265
4 ^{ème} TRIMESTRE	2012430	116379346			1408262,7	27996
total	6182317	422374720			4593246,245	70045
Part fournisseur	1,43%	97,50%			1,06%	0,02%



A noter : Le 4^{ème} trimestre 2012 a fait l'objet d'un mandatement en 2013.



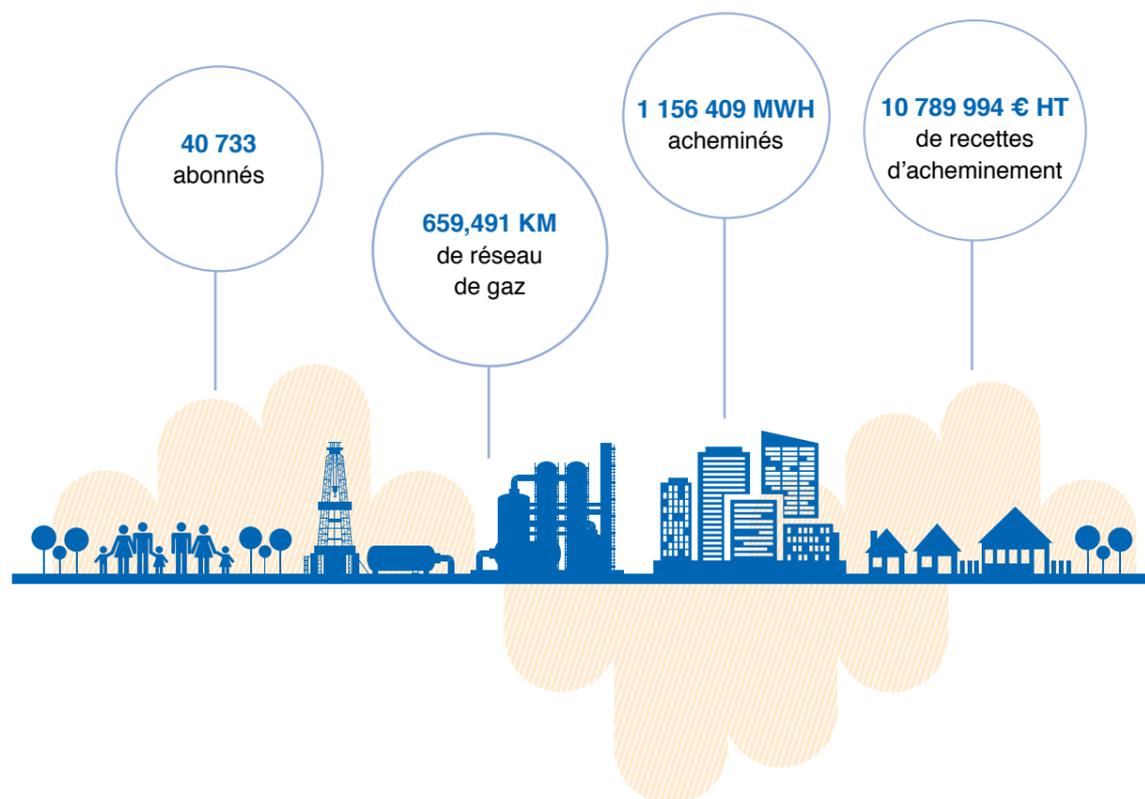
LA CONCESSION GAZ EN QUELQUES CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS :

45 communes adhèrent à la compétence relative à la distribution publique de gaz.

Nouveauté 2012 : 3 nouvelles communes ont adhéré : Noisy-le-Roi, Rolleboise, Méré.

Cette concession représente :



● La desserte en gaz

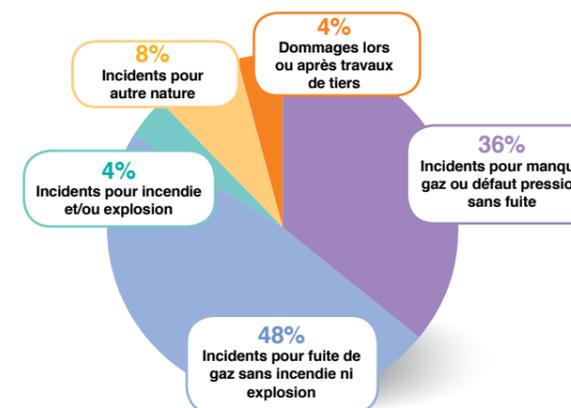
La distribution publique de gaz naturel sur le territoire de la concession est confiée à GrDF par la signature d'un contrat de concession communal de type différent selon la commune :

- Contrat de concession de type 1961 : **2 communes concernées**
- Contrat de concession de type 1994 : **42 communes concernées**
- Contrat de concession de type 2010 : **1 commune concernée**

En 2012, GrDF n'a pas injecté de bio-méthane dans le réseau qui dessert le territoire de la concession.

● Les incidents sur la concession

498 incidents ont été recensés sur le réseau en 2012 soit une légère hausse de 3,1% par rapport à 2011, répartis ainsi :



● Les interventions de sécurité

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le contrat de service public signé avec l'État.

N°Vert 0 800 47 33 33
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



● Durée de vie utile des ouvrages

Conformément au règlement CRC n°2002-10 « Amortissements de dépréciation des actifs » (modifié par le règlement n°2003-07) applicable depuis le 1^{er} janvier 2005, la dépréciation des ouvrages doit être déterminée en fonction de leur durée de vie utile (et non plus en fonction d'une durée de vie « comptable »).

Durée de vie utile des ouvrages	
(MSO-SFGR 07/04 Application des durées d'utilité dans le calcul des amortissements)	
Libellé type d'ouvrage	Durée de vie utile
Conduites de distribution	45
Branchements individuels	45
Branchements collectifs	45
Conduites montantes / conduites d'immeubles	45
Postes de détente comptage DEGS	40
Protection cathodique DEGS	20
Postes de sectionnement/ coupure DEGS	40
Batteries de détendeurs DEGS	40
Ouvrages de compression DEGS	20
Générateur d'air propané DEGS	40



Faits marquants de l'année :

2012

→ Hausse des tarifs du gaz au 1^{er} juillet 2012

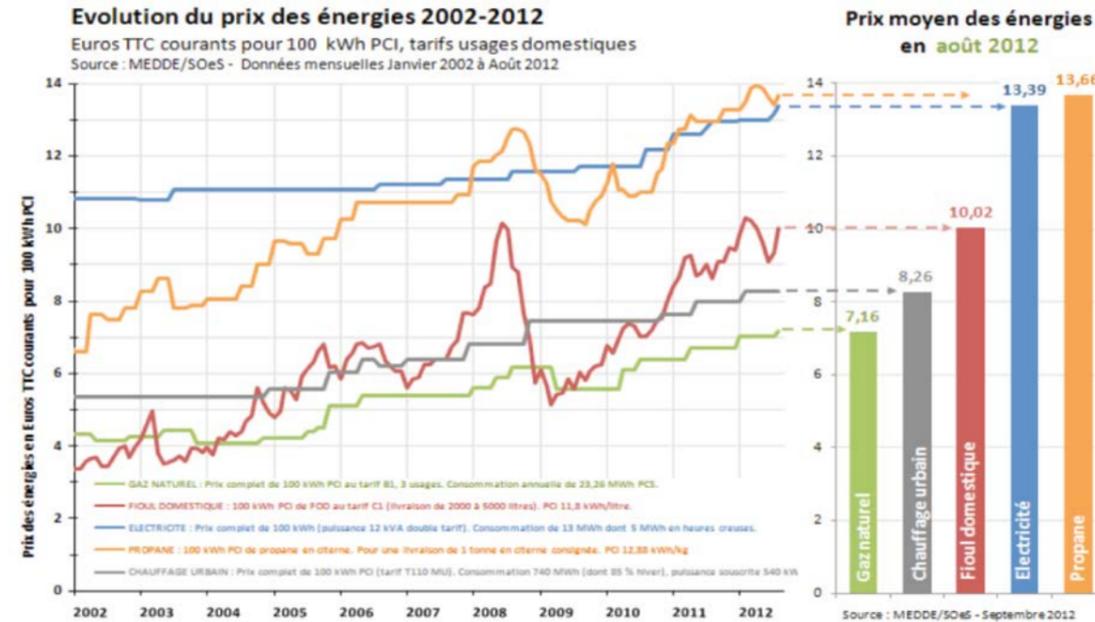
→ Lancement du contrôle de la concession (résultat mars 2013)

→ Organisation d'un petit déjeuner pour les adhérents gaz le 27 septembre 2012

Thèmes abordés :

- Présentation du Compte Rendu Annuel de Concession (CRAC) ;
- Présentation du futur contrat de concession en cours de négociation avec GrDF ;
- Échanges avec le concessionnaire.

LES ÉVOLUTIONS DU TARIF D'ACHEMINEMENT DU GAZ EN 2012



Le gaz est l'énergie qui a connu une évolution de son prix la moins forte sur 10 ans

Le tarif attribué à GrDF a augmenté de 8% au 1^{er} juillet 2012 en euros courants, ce qui représente une hausse d'environ 2% de la facture énergétique d'un client moyen consommant le gaz pour son chauffage.

Tarifs applicables du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Consommation annuelle	Abonnement annuelle (en euro)	Prix proportionnel (en euro/MWh)	Terme annuel de capacité journalière (en euro/MWh/j)
T1 0 à 6 000 kWh	30,96	24,57	
T2 6 000 à 300 000 kWh	119,64	7,23	
T3 300 000 à 5 000 000 kWh	79,92	5,07	
T4 plus 5 000 000 kWh	13 737,72	0,71	165,48

Option « Tarif de Proximité » (TP)

	Abonnement annuelle (en euro)	Terme annuel de capacité journalière (en euro/MWh/j)	Terme annuel à la distance (en euro/m)
TP	32 049,96	89,16	58,44

Le coefficient multiplicateur pour le terme annuel à la distance est de :

- 1 si la densité de population de la commune est inférieure à 400 habitants par km² ;
- 1,75 si la densité de population de la commune est comprise entre 400 et 4000 habitants par km² ;
- 3 si la densité de population de la commune est supérieure à 4000 habitants par km².

Clients sans compteur individuel

Pour les clients finaux ne disposant pas de compteur individuel, le tarif applicable est un forfait annuel de 47,16 euros.

Gazpar



Gazpar : le futur compteur de gaz intelligent.
Un appareil de nouvelle génération !



ÉCLAIRAGE PUBLIC

auprès
de **196**
communes

ENQUÊTE SUR LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le SEY a mené une réflexion sur la compétence « Éclairage Public » afin de pouvoir offrir un catalogue de prestations dans ce domaine, une enquête auprès des adhérents a permis de connaître la situation du parc et des attentes.

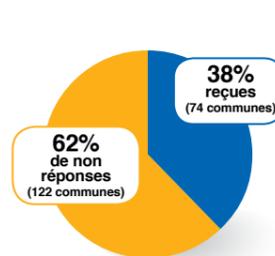
Types de prestations envisageables :

- Conseil en éclairage public
- Diagnostic : recensement des points lumineux, étude des factures, préconisations par ordre de priorités
- Groupement de commandes
- Marchés mutualisés de travaux, de maintenance....

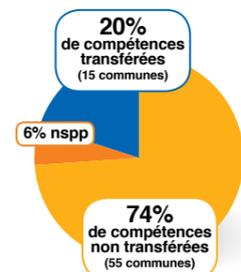
Sur les 196 communes adhérentes, nous avons obtenu 74 réponses (soit un taux de réponse de 38% ce qui est très honorable pour ce type d'enquête et assez représentatif de la situation !) Il est constaté que sur les 74 réponses : 55 communes n'ont pas encore transféré leur compétence EP (soit 74% des communes). Sur ces 55 communes :

12 communes ne se prononcent pas sur l'item « souhait de transférer la compétence au SEY » (soit 16%) n'ayant pas eu d'éléments concrets sur l'offre du SEY.

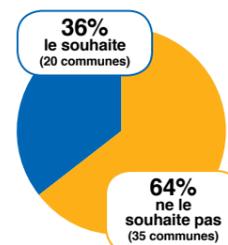
% de réponses reçues



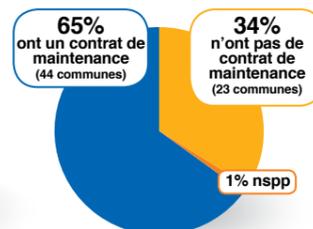
% de transferts des compétences



% de communes qui souhaitent transférer leur compétences au SEY



% d'adhésions à un contrat de maintenance



20 communes souhaitent transférer cette compétence au SEY (soit 36%) Sur ces communes, la compétence « Maintenance/entretien » intéresse la majorité des communes (soit 85% des communes). Puis à part égale, les compétences «groupement d'achat » et « Maîtrise d'ouvrage/investissement » ont été sélectionnées (60% des communes). Il est à noter que les communes pouvaient choisir plusieurs compétences.

Ces différentes demandes semblent importantes pour l'avenir de notre syndicat qui doit s'organiser en conséquence afin de pouvoir répondre à cette attente.

Enfin, pour terminer on peut constater que 34% des communes qui ont répondu à l'enquête ne possèdent pas de contrat de maintenance, il peut donc être particulièrement intéressant de les aider dans ce domaine.

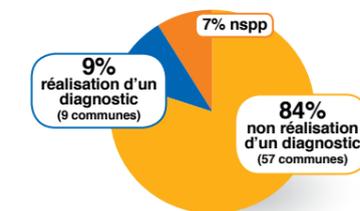
L'éclairage public représente
52%
des dépenses d'électricité des communes

En ce qui concerne la réalisation de diagnostic énergétique, seulement 6 communes sur les 68 qui ont répondu en ont déjà engagé et 57 (soit 84%) n'en ont pas encore fait ! En revanche 44% des communes qui ont répondu, connaissent les Certificats d'Economie d'Energie et 49% ne les connaissent pas. On peut conclure que globalement les communes connaissent assez bien l'intérêt et les enjeux sur les économies d'énergie, mais hésitent à passer à l'action !

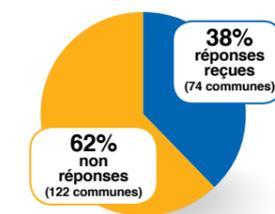
Sans doute est ce à cause des multiples organismes qui existent dans ce domaine et de la difficulté à engager les démarches.

Le SEY continue à analyser les différentes offres et procédures afin de pouvoir proposer une aide efficace sur ce sujet qui est de plus en plus d'actualité. Différents scénarios d'offres seront proposés au Bureau syndical afin d'arrêter un choix de prestations.

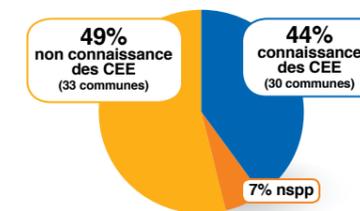
% des communes ayant réalisé un diagnostic



% de réponses reçues



% des communes ayant connaissance des CEE



En conséquence...

Ces résultats ont alimenté la discussion sur l'élargissement des compétences du syndicat lors du groupe de travail sur le changement de statut du SEY. Le SEY a mis dans ses futurs statuts la compétence « Éclairage Public ».



MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

LA CONVENTION AVEC EDF : BILAN 2012

Le SEY a signé avec EDF le 14 octobre 2010, une convention pour 3 ans, en vue de favoriser l'efficacité énergétique.

Cette convention traduit la volonté commune d'EDF et du SEY de promouvoir la maîtrise de l'énergie auprès des collectivités adhérentes au Syndicat d'Énergie des Yvelines.

Pour ce faire, EDF réalise des prestations de conseil, formations, sensibilisations... et rachète aux collectivités maîtres d'ouvrage qui ont fait des travaux d'économies d'énergie, leurs droits à CEE (certificats d'Économies d'Énergie).

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) oblige EDF à présenter un nombre d'opérations d'économies d'Énergie afin d'éviter de payer des pénalités (2 centimes/ kWh).

En 2012, 15 prestations de conseil ont été réalisées sur le territoire du SEY

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

D'après les éléments fournis par EDF, aucun travaux ni équipement n'a été valorisé sur le territoire de la concession.

Conseil énergétique :

Dans ce cadre, EDF propose aux collectivités un catalogue de prestations en conseil énergétique pour favoriser le mixte énergétique :

- **Conseil initial** : permet de réaliser un bilan énergétique global.
- **Conseil expert** : examen approfondi de bâtiments défini au départ.
- **Réseaux intérieurs** : étude des installations intérieures (puissance souscrite, conformité du poste de transformation, ré-équilibrage des phases....)
- **Conseil profil** : EDF met en place un appareil de mesure et détermine le profil de charge. Cela permet d'optimiser la puissance souscrite et s'il y a lieu, de lisser les appels de puissance en installant des programmateurs.
- **Formations sur les économies d'énergies.**

Sur le territoire du SEY, **15 prestations énergétiques ont été réalisées par EDF sur les communes suivantes** : MAURECOURT, VERNUILLET, POISSY, LES MUREAUX, Hôpital CHARCOT à PLAISIR, OPIEVOY, Hôpital QUESNAY à MANTES-LA-JOLIE, FOURQUEUX et RAMBOUILLET, pour un montant total de 32 865€.

Un partenariat fonctionnel

Une réunion de direction entre EDF et le SEY a permis en 2012 de faire le point sur les opérations conduites.

L'article 5 de la convention qui prévoit de transmettre au SEY, les conventions d'application et de répartition des communes cédant leurs droits à CEE, a été correctement appliqué en 2012. Ce document précise le descriptif des opérations, les modalités de la contribution financière d'EDF et les actions de communication envisagées.

Le Grenelle de l'environnement

EDF en partenariat avec le SEY et l'UMY (Union des Maires des Yvelines) a lancé le Club Grenelle de l'Environnement. Ce club se veut être un lieu de rencontre et d'échanges sur les enjeux énergétiques.

44 participants ont assisté à cette manifestation qui s'est tenue à Jouars-Pontchartrain le 13 novembre 2012.



Liste des prestations énergétiques réalisées par EDF

Libellé	Type de prestation	Gamme de Service	Maître d'ouvrage
CONSEIL INITIAL CC 2012 ÉCOLE CERISAIE	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	MAURECOURT
CONSEIL INITIAL CC 2012 ÉCOLE TILLEUL BAT 1	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	MAURECOURT
CONSEIL INITIAL CC 2012 ÉCOLE TILLEUL BAT 2	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	MAURECOURT
SENSIBILISEZ AUX ÉCONOMIES ÉNERGIES	service en expérimentation	Conseils MDE	VERNOUILLET
CONSEIL EXPERT MDE	Conseil Expert MDE	Conseils MDE	POISSY
CONSEIL AEP	Analyse Énergétique Patrimoine	Conseils MDE	VERNOUILLET
CONSEIL EXPERT MDE	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	LES MUREAUX
CEQ 2012	Certificats Equilibre	Équilibre	POISSY
2012 PROFIL 21 PAVILLON LA FONTAINE	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	ETB PUBLIC DE SANTE CHARCOT
2012 PROFIL 21 PAVILLONS SAULES	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	ETB PUBLIC DE SANTE CHARCOT
3 * PROFIL 21 CONSOS OPIEVOY	Diagnostic profil consommation	Conseils MDE	OPIEVOY
TÉLESUIVI COURBE DE CHARGE	Télesuivi courbe de charge	Service Gestion	CH FRANCOIS QUESNAY
2012 PROFIL 21 École Maternelle	Conseil initial courbe charge	Conseils MDE	FOURQUEUX
2012 PROFIL 21 Maison pour tous	Conseil initial courbe charge	Conseils MDE	FOURQUEUX
SENSIBILISEZ AUX ÉCONOMIES ÉNERGIES	service en expérimentation	Conseils MDE	RAMBOUILLET



SITUATION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE FIN 2012

A noter que les ressources du SEY sont exclusivement composées des participations et redevances versées par les concessionnaires et qu'aucune contribution n'est demandée aux communes adhérentes au SEY.

Le budget 2012, voté par le Comité syndical le 4 avril 2012, a été équilibré en dépenses et en recettes ci contre :

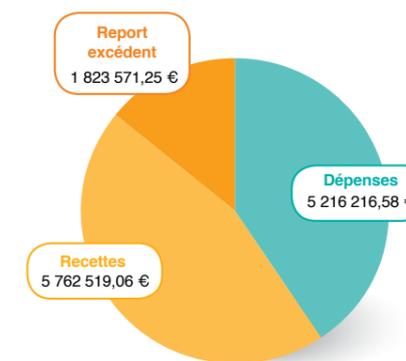
	DÉPENSES / RECETTES
Fonctionnement 2012	8 432 400 €
Investissement 2012	50 000 €
TOTAL	8 482.400 €

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2012, voté le 4 avril 2013, sont les suivants :

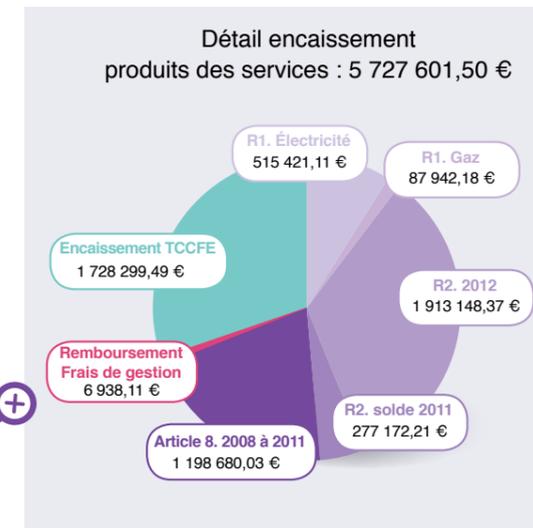
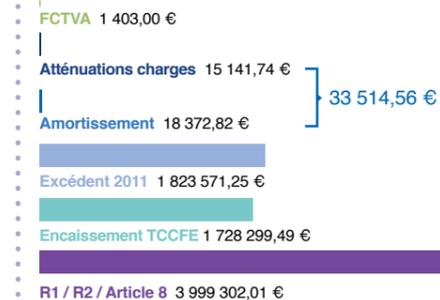
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS 2012 EXCÉDENT
Fonctionnement 2012	5 203 336.35 €	7 553 942.46 €	2 350 606.11 €
Investissement 2012	12 880.23 €	32 147.85 €	19 267.62 €
Résultats exercice 2012	5 216 216.58 €	7 586 090.31 €	2 369 873.73 €

Il faut noter que les résultats comptables de l'exercice 2012 comprennent le titre de recette de 185 338.87 € relatif à la participation complémentaire due par ERDF au titre de la R1 et R2 de l'année 2009, titre qui fait l'objet d'un contentieux au Tribunal Administratif, du titre de recette de 252 860.84 € émis début 2011 relatif à la participation complémentaire due par ERDF au titre de la R1 et R2 de l'année 2010, du titre de recette de 283 124.24 € émis début 2012 relatif à la participation complémentaire due par ERDF au titre de la R1 et R2 de l'année 2011, l'excédent de fonctionnement au 31/12/2012 de 2 350 606.11 € serait ramené à 1 629 282.16 € et donc un excédent global au 31/12/2012 de 1 648 549.78 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012



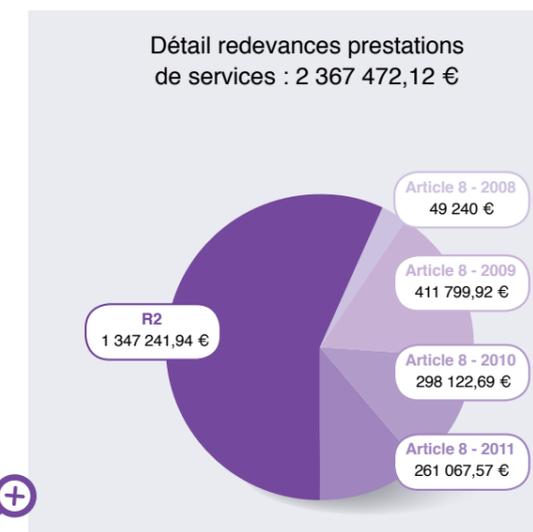
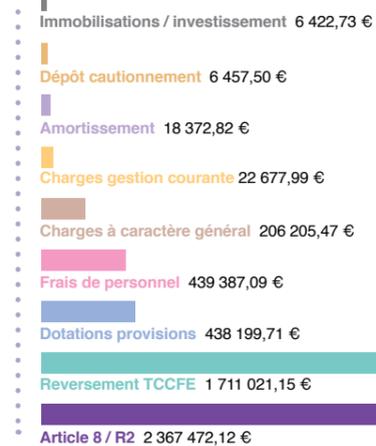
Recettes 2012 : 7 586 090,31 €



Les effectifs budgétaires du SEY au 31 décembre 2012 étaient de :

- 1 ingénieur principal, Directrice des Services,
- 1 ingénieur en chef de classe normale,
- 1 ingénieur principal,
- 1 attaché principal,
- 1 attaché contractuel,
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Dépenses 2012 : 5 216 216,58 €



A savoir...

Le Comité syndical s'est réuni
4 fois en 2012 (trois reports liés à
l'absence de quorum).

Dates : 16 février, 29 mars, 29 mars,
04 avril, 20 juin, 2 juillet,
22 novembre.

Le Bureau syndical s'est réuni 6 fois
(un report lié à l'absence de quorum).

Dates : 16 février, 14 mars, 29 mars,
24 mai, 2 octobre, 11 décembre,
19 décembre.

 **Délégués titulaires électricité :**
71 membres

 **Délégués suppléants électricité :**
69 membres

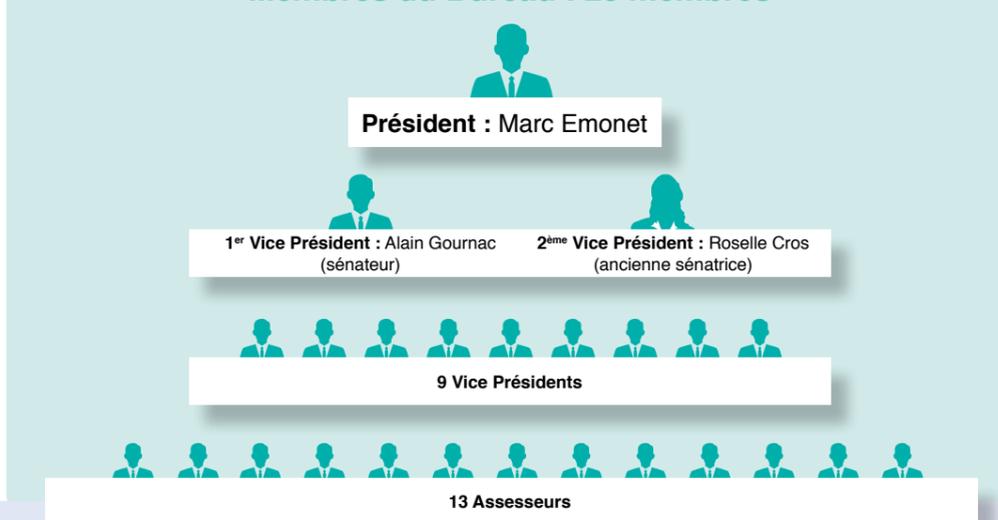
 **Délégués titulaires gaz :**
47 membres

 **Délégués suppléants gaz :**
45 membres

196 communes = 981 973 habitants
(dont 45 communes adhérentes au gaz)

● Fonctionnement du SEY - les assemblées

Membres du Bureau : 25 membres



Membres du Comité syndical

Communes individuelles	Syndicats intercommunaux						CAPY	CCPFY
 33	 1	 11	 11	 11	 1	 1	 1	 1
 32	 0	 11	 11	 11	 1	 1	 1	 1
27 communes 246 207 h	SIVOM Montfort 13 communes 16 164 h	SIVAMASA 85 communes 226 804 h	SIDYNE 13 communes 205 685 h	SIERTECC 14 communes 226 415 h	SIRE 17 communes 18 013 h	SIEMA 9 communes 11 112 h	CAPY 8 communes 7 290 h	CCPFY 20 communes 24 034 h
 11	 1	 29	 3	 1	 1	 1	 1	 1
 11	 1	 27	 3	 1	 1	 1	 1	 1

ANNEXES

LISTE DES EPCI ET DES COMMUNES ADHERENTES AU SEY AU 31 DECEMBRE 2012 (DONT 118 COMMUNES DE 2 000 HABITANTS ET MOINS)

Communes individuelles (27 communes – 246 207 habitants dont 7 communes de 2 000 habitants et moins)

Achères, Bailly, Beynes, Buc, **Chateaufort, Chavenay**, Les Clayes-sous-Bois, Coignières, Feucherolles, Gambais, **Gambaiseuil**, Gargenville, Jouars-Pontchartrain, **La Hauteville, Le Tartre-Gaudran**, Limay, Maurepas, Noisy-le-Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Saint-Nom-la-Bretèche, **Thiverval-Grignon**, Toussus-le Noble, Vaux-sur-Seine, Villepreux, Villiers-Saint-Frédéric.

SIVAMASA - Syndicat Intercommunal d'Électricité des Vallées de la Vaucoleurs de la Mauldre et de la Seine Aval (85 communes – 226 804 habitants dont 62 communes de 2 000 habitants et moins)

Andelu, Aubergenville, **Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bennecourt, Blaru, Boinville-en-Mantois, Boinvilliers, Boissy-Mauvoisin**, Bonnières-sur-Seine, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Breuil-en-Vexin, Bréval, Buchelay, Chapet, **Chaufour-les-Bonnières, Courgent, Cravent, Dammartin-en-Serve, Drocourt**, Ecquevilly, Epône, **Evécquemont, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gommecourt, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Herbeville**, Issou, **Jambville, Jeufosse, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Juziers, La Falaise, La Villeneuve-en-Chevrie, Le Tertre-Saint-Denis**, Les Mureaux, **Limetz-Villez, Lommoye, Longnes, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Mareil-sur-Mauldre, Maule,**

Menerville, Méricourt, Meulan, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Moisson, Mondreville, Montainville, Montchauvet, Mousseaux-sur-Seine, Mulcent, Neauphlette, Nezel, Oinville-sur-Montcient, Perdreauville, Porcheville, Port-Villez, Rolleboise, Rosay, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Martin-la-Garenne, Septeuil, Tessancourt-sur-Aubette.

SIDYNE - Syndicat Intercommunal d'Électricité des Yvelines Nord-Est (13 communes – 205 685 habitants)

Bougival, Chambourcy, Fourqueux, Houilles, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port- Marly, L'Etang-la-Ville, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville.

SIERTECC - Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Électricité de la Région de Conflans et Cergy (14 communes – 226 415 habitants et moins)
Andrésey, Carrières-Sous-Poissy, Cergy-Pontoise, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, **Medan, Neuville-sur-Oise, Triel-sur-Seine, Vauréal, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet.**

CAPY - Contrée d'Ables - Portes d'Yvelines (8 communes – 7 290 habitants dont 7 communes de 2 000 habitants et moins)
Ables, **Allainville, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme.**

CCPFY - Communauté de Communes Plaine et Forêts d'Yvelines (20 communes – 24 034 habitants dont 18 communes de 2 000 habitants et moins)

Bonnelles, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gazeran, Hermeray, La Boissière-Ecole, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Mittainville, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Ponthévrard, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Sonchamp, Vieille-Eglise-en Yvelines.

SIEMA - Syndicat Intercommunal d'Électrification de Montfort l'Amaury (9 communes – 11 112 habitants dont 8 communes de 2 000 habitants et moins)

Autouillet, Galluis, Grosrouvre, Les Mesnuls, Mareil-le-Guyon, Méré, Montfort-l'Amaury, Saint-Germain-de-la-Grange, Vicq.

SIRE - Syndicat d'Intégration des Réseaux dans l'Environnement de la Région de Villennes (7 communes – 18 013 habitants dont 4 communes de 2 000 habitants et moins)
Aigremont, Crespières, Davron, Les Alluets-le-Roi, Morainvilliers, Orgeval, Villennes-sur-Seine.

SIVOM DE LA REGION DE MONTFORT L'AMAURY (13 communes – 16 413 habitants dont 10 communes de 2 000 habitants et moins)
Auteuil-le-Roi, Boissy-sans-Avoir, Garancières, Goupillières, La Queue-lez-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, Marcq, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Saint-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Thoiry, Villiers-le-Mahieu.

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL DU SEY

Président
Marc EMONET

Premier vice-président
Alain GOURNAC

Deuxième vice-président
Roselle CROS

Autres vice-présidents :

Jacques BREJAUD, Georges DUTRUC ROSSET, Roland GROS, Léon JANUS, Pierre LEPINEUX, Monique POCCARD CHAPUIS, Claude CHAUVIN, Gérard DORIMINI, Jean EVEILLARD.

Assesseurs :

Jean BEALU, Robert BELLEMIN, Pierre COMBLE, François CORNEZ, Claude DUTRU, Marc GAUDY, Farid HATIK, Elisabeth LAYE, Alain LOPPINET, Pierre MATHEVET, Pierre-Marie MICHEL, Jean-Louis PYEE, Laurent RICHARD.

Comité syndical au 31/12/2012 - Compétence Électricité et Gaz

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ACHERES	Pascal RIGAUD	Francis BOUDIER	Pascal RIGAUD	Francis BOUDIER
ANDRESY			Robert BELLEMIN	Jean-Claude ANNE
AUBERGENVILLE			France LECCIA	Dominique BELHOMME
AUFFREVILLE-BRASSEUIL			Claude MATHIEU	Daniel JAME
AULNAY-SUR-MAULDRE			Stéphane CLAUTEAUX	Christophe LAVAINE
BAILLY	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX	Alain LOPPINET	Philippe MICHAUX
BENNECOURT			Alain GRUYER	Christian MARAUX
BEYNES	Alain BRICAULT	Pierre COMBLE		
BREVAL			Michel ABRAHAM	Gilles VATTAN
BUC	Georges DUTRUC ROSSET	Jean-Christophe HILAIRE		
CHAPET			Rosine THIAULT	Daniel MOLINA
CHATEAUFORT	Bernard LERISSON	Dominique DUMOULIN	Bernard LERISSON	Dominique DUMOULIN
CHAVENAY	Jean-Claude ENJALRAN	Philippe NIVARD		
COIGNIERES	Jean DARTIGEAS	Alain OGER		
COURGENT			Joël ALLANIC	Jean-Charles DUPRE
DAMMARTIN-EN-SERVE			Jean-Pierre PYEE	Michel MONGREVILLE
EPONE			Elisabeth LAYE	Alain GUIRAUDOU
FEUCHEROLLES	Lars - Peter SJÖSTRÖM	Isabelle GARDE	Lars - Peter SJÖSTRÖM	Isabelle GARDE
FLINS-SUR-SEINE			David GUYOT	Pascale LE FOLL
FRENEUSE			Alain CLERGEOT	Patrick WINIESKI
GAMBAIS	Dominique REY	François LECOQ		

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
GAMBAISEUIL	C. LETANG-GOBARD	Claude CAZANEUVE		
GARGENVILLE	Gilbert GODDE	Romain MOSCETTI		
GOMMECOURT			Christian CUFFAUX	Roselyne BOCQUIAULT
GUERNES			Eric HABAY	
GUERVILLE			Alain DUIGOU	François BOULOT
HARDRICOURT			André OULIE	Alain DE GUEROULT D'AUBLAY
ISSOU			Eric TRUCHET	Albert CAILLERET
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Hervé LEMOINE	Laurent TALON	Hervé LEMOINE	Laurent TALON
LA HAUTEVILLE	Antoine PASQUIER	Christian GLUCKMAN		
LE MESNIL-LE-ROI			André CAPELLE	Alain BOUTIGNY
LE PORT-MARLY			François CORNEZ	Pierre-Yves STRAINCHAMPS
LE TARTRE GAUDRAN	Bernard LE ROUX	Hélène BENAROYA		
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE			Jean-Jacques BILLOUE	Françoise CHANCEL
LES CLAYES SOUS BOIS	Hubert KLEIN	Françoise BEAULIEU	Hubert KLEIN	Françoise BEAULIEU
LIMAY	Eric ROULOT	Gérard PRODHOMME		
LIMETZ-VILLEZ			Patrick AUGUSTIN	Christian GUERIN
LONGNES			Marc DAMAGNEZ	Fabrice MARTIN
MAREIL-MARLY			Guilaine KARECKI	Jean BOLARD
MAREIL-SUR-MAULDRE			Michel GROH	
MAUREPAS	Claude ALLAIRE	Michel TANGUY		
MEZY-SUR-SEINE			Monique POCCARD-CHAPUIS	Noëlle SAGARA
MERE			Michel RECOUSSINES	Simon COULOMBEL
MONTFORT-L'AMAURY			Pierre-Marie MICHEL	Hervé PLANCHENAULT

COMMUNES	ÉLECTRICITÉ		GAZ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
NEAUPHLE-LE-VIEUX			Fabrice COUTUREAU	Françoise ROUDIER
NEAUPHLETTE			Igor DEVERNAY	Jérôme LEBLOND
NEZEL			Thierry LABARTHE	Daniel RENAULT
NOISY-LE-ROI	Marc EMONET	Jean-Claude JOGUET	Marc EMONET	Jean-Claude JOGUET
ORGEVAL			Yannick TASSET	Guy DOUNIES
PLAISIR	Joël REGNAULT Franz BUSSY Pierre LEPINEUX	Véronique GUERNON Pierre DAUDIGEOS Murielle MASERETI	Joël REGNAULT Franz BUSSY Pierre LEPINEUX	Véronique GUERNON Pierre DAUDIGEOS Murielle MASERETI
POISSY	Frédéric BERNARD Jean-Paul HEDRICH Michèle DE VAUCOULEURS	Daniel LOBJEOIS Bertrand PASQUIER Anabelle WOELFLE		
PORCHEVILLE			Christian SCOPEL	Michel MANDON
RAMBOUILLET	Claude CHAUVIN Michel LHEMERY Jocelyne DELECROIX	Gérard LARCHER Geneviève JEZEQUEL Roland DUFILS		
ROSNY-SUR-SEINE			Christian PANCHER	Alain BREZIA
ROLLEBOISE			Maurice BOUDET	
ST NOM-LA-BRETECHE	Philippe CHIVOT	Martial LELEU		
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE			Louis BEZIAT	Denis ROUARD
THIVERVAL-GRIGNON	Daniel BOSSE			
TOUSSUS-LE-NOBLE	Patrick ALEXANDRE	Gilles PANCHER	Patrick ALEXANDRE	Gilles PANCHER
VAUX-SUR-SEINE	Jean-Pierre COUTELEAU	José LERMA	Jean-Pierre COUTELEAU	José LERMA
VILLEPREUX	Thierry ESSLING	Philippe LODE		
VILLIERS ST FREDERIC	Jean-François LE NAGARD	Nicole DECOOPMAN		

EPCI :
Membres du
Comité syndical au
31/12/2012



38

Délégués titulaires
électricité



38

Délégués suppléants
électricité

Comité syndical au 31/12/2012

EPCI au 31/12/2012	ÉLECTRICITÉ	
	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
CAPY	Claude BRUAS	Régine LIBAUDE
CCPFY	Isabelle BEHAGHEL	Jean-Pierre ZANNIER
SIDEYNE	Roger BREVAUT André CAPELLE François CORNEZ Roselle CROS Gérard DORIMINI Alain GOURNAC François HEURTEL Guilaine KARECKI Jean-Dominique MASSERON Jean-Paul ROSTAGNI Bruno VOLLAIRE	Jean-Luc AGNES Martine BARDOT Julien BOCQUET Alain BOUTIGNY Paul CHARREAU Raynald GODART Daniel LECUYER Aline PASCAL Michel STOFFEL Pierre-Yves STRAINCHAMPS Charles-Henri TAUFFLIEB
SIEMA	Hervé PLANCHENAU	Michel RECOUSSINES
SIERTECC	Jean BEALU Robert BELLEMIN Michel BOTHEREAU Bernard DANIEL Roland GROS Farid HATIK Léon JANUS Laurent LANYI Pierre MATHEVET Jean-Jacques ROQUES Gérard SEVAULT	Jean-Claude ANNE Julien FREJABUE Francis LAMARQUE Dinh LE Manuel LEON Hervé MAURIN Bernard POTAILLON Jean-Pierre PROVOST Alain THUREAU Jean-Marie ROLLET Daniel WOTIN
SIRE	Marc GAUDY	Yannick TASSET
SIVAMASA	Michel ABRAHAM Louis BÉZIAT Maurice BOUDET Jacques BREJAUD Claude DUTRU Jean EVEILLARD Elisabeth LAYE André OULIÉ Jean-Louis PYÉE Monique POCARD-CHAPUIS Laurent RICHARD	Alain BREZIA A. De GUEROULT D'AUBLAY Alain DURAND David FERAY Alain GAGNE Michel GROH Jean-Bernard HETZEL France LECCIA Michel MARTIN Daniel MAUREY Rosine THIAULT
SIVOM REGION MONTFORT	Marc LAUTOUR	

PROGRAMME DE TRAVAUX ARRÊTÉ EN MARS 2012 AVEC UNE MISE À JOUR AU 2 OCTOBRE 2012

COMMUNES du SEY (hors SIDEYNE)	Montant initial Programme 2012 SEY	Montant Programme SEY maj 02/10/12
ABLIS rue de Marcille	48 598	48 598
AULNAY SUR MAULDRE Grande rue, du 28 au 7 rue de la Falaise	70 694	19 040
BOINVILLE LE GAILLARD rue de la Gobeline, hameau de Bretonville	86 643	86 643
BREUIL BOIS ROBERT rue des Beaugards et du chemin des Bittoires	22 031	22 031
BULLION rue de Noncienne		79 203
CERGY allée des Acacias SIERTECC	67 000	67 000
CERGY rue du Tertre SIERTECC	83 383	83 383
CONFLANS STE HONORINE rue Roger Salengro SIERTECC	52 787	52 787
COURGENT rue de Mulcent	60 040	60 040
EMANCE rue de Moreau Voisin, rue du Haut Martin (n°1 au 14) et chemin des Boeufs	46 629	46 629
EPONE boulevard Renard Benoit	58 383	Annulé par la commune
FOLLAINVILLE DENNEMONT rue Anatole France et rue des Groux (1 ^{ère} partie)	92 026	92 026
FONTENAY MAUVOISIN rue de Billot (entre rue du Clos Rame et la Mare)	117 139	117 139
FONTENAY ST PÈRE rue de la Paix et rue Pasteur	56 138	56 138
GALLUIS rue de la Gare	58 000	58 000
GOUPILLIERES route de Jumeauville	92 446	92 446
GOUSSONVILLE rue des Murets et chemin de la Plaine	36 196	36 196
GUERNES rue de Flicourt	77 342	77 342
GUITRANCOURT place de la Mairie et rue de Mantes	142 224	142 224
HARDRICOURT rue des Chevrettes	22 868	22 868
HAUTEVILLE (LA) route de Granchamp et route de l'Épinette	103 494	103 494
JAMBVILLE chemin du Hazay	64 630	64 630
JOUY LE MOUTIER rue de la Ravine de Glatigny SIERTECC	99 887	99 887
JOUY LE MOUTIER rue de l'Oise SIERTECC	50 082	50 082
LIMAY rue du Maréchal Joffre et rue Blaise Rigaud	166 732	166 732
LIMETZ VILLEZ rue du Monument (n° 2 au 28)	82 280	82 280
MANTES LA VILLE rue du Havre	1 944	1 944

MAULE rue du chemin Neuf		84 137
MERE rue François Quesnay	32 174	32 174
MERICOURT rue des Ecoles et rue de la Vieille Côte	61 500	61 500
MERICOURT "les Entres 2 Voies", rue du Grand Voyer	30 333	30 333
MONTFORT L'AMAURY rue de la Guinande	34 050	34 050
MONTFORT L'AMAURY impasse des Jardins	20 126	20 126
MONTFORT L'AMAURY hameau de l'Aunay Bertin	187 932	187 932
MORAINVILLIERS rue de la Vallée Maria SIRE	135 273	135 273
MOUSSEUX SUR SEINE grande Rue (RD 124) n°129 au 151	57 483	57 483
NEAUPLETTE rue de Beaulieu et les chemins de Longnes	68 604	68 604
NEUVILLE SUR OISE rue des Dagnaudes SIERTECC	69 552	69 552
NEZEL rue du Saint Blaise	97 637	97 637
ORGEVAL rue du Parc (En remplacement de la rue de Villennes), SIRE		91 386
ORGEVAL rue de Villennes SIRE	89 918	Remplacé par la rue du Parc
PLAISIR rue Lavoisier (entre rues P. Curie et A. Paré)	89 573	89 573
POIGNY LA FORET route de St Léger (de la place de la Mairie au carrefour des 4 chemins)	87 568	87 568
RAIZEUX chemin du Moulin de Cady	36 780	36 780
ROCHFORT EN YVELINES rue du chemin sous la Ville	45 898	45 898
ROLLEBOISE route nationale (n°37 à 61)	35 473	35 473
SAINT NOM LA BRETECHE rue du Maréchal Ferrand, chemin du Golf	52 291	52 291
TERTRE SAINT DENIS (LE) rue des Brossets	64 412	64 412
TOTAL SEY (hors SIDEYNE)	3 156 193 €	3 210 964 €

COMMUNES du SIDEYNE	Montant initial Programme 2012 SEY	Montant Programme SEY maj 02/10/12
CHAMBOURCY RD113 (du chemin Neuf à la rue Francis Pédron)	97 823	97 823
HOUILLES rue Ernest Renan	239 933	239 933
HOUILLES rue Thiers	123 000	123 000
LE MESNIL LE ROI rue Gambetta	125 676	125 676
TOTAL SIDEYNE	586 432 €	586 432 €

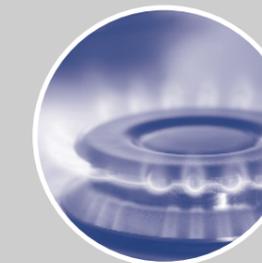
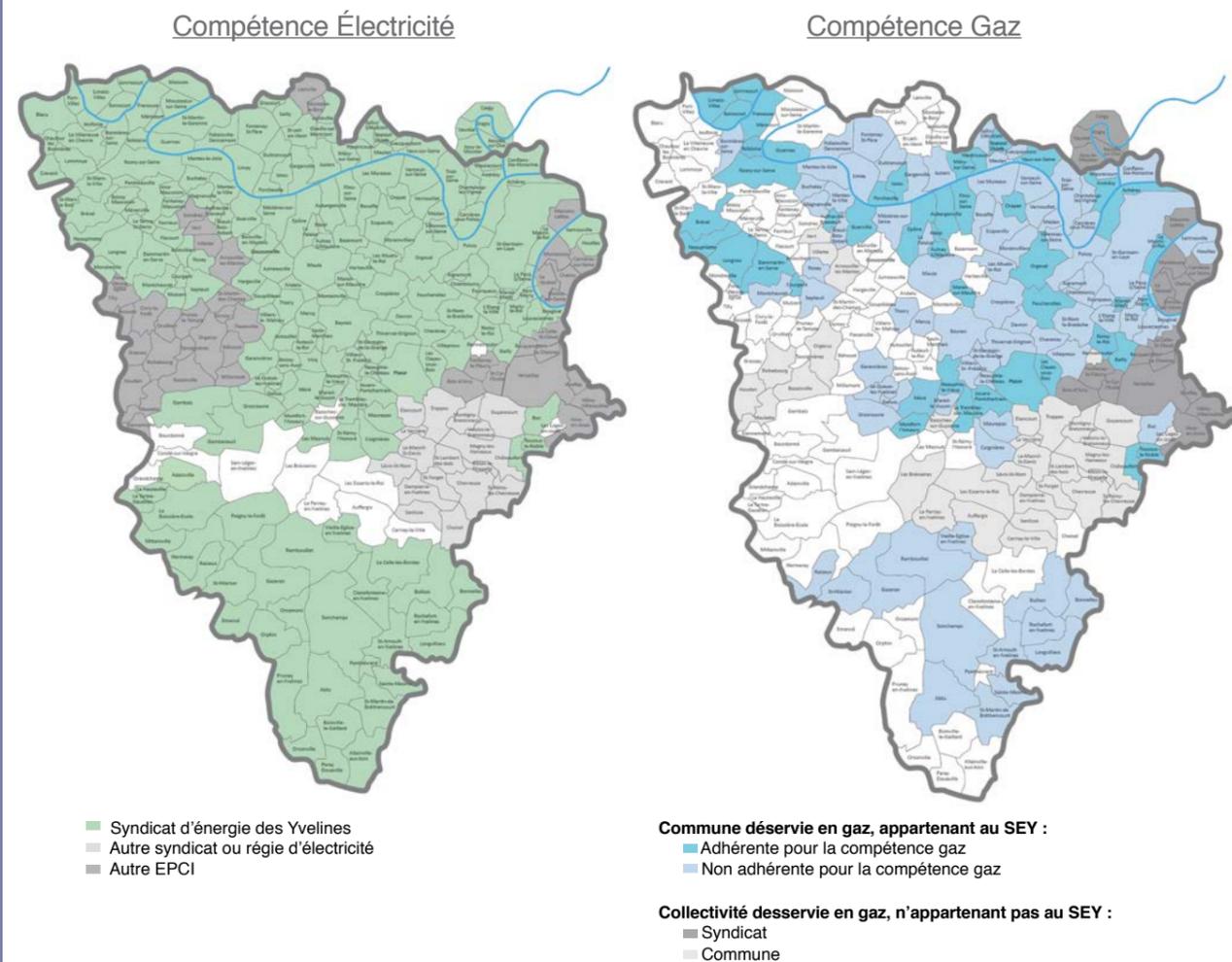


Poste Source de Saules alimentant une partie de la concession



Travaux d'enfouissement Rue Descartes - Plaisir

CARTE DES COLLECTIVITÉS DU SEY



L'énergie au cœur de nos activités

sey|78
 SYNDICAT D'ENERGIE
 DES YVELINES

Nos ambitions

- Garantir le meilleur service public de distribution d'électricité et de gaz
- Garantir la qualité de nos prestations
- Être un vecteur de communication
- Rechercher l'amélioration des services
- Aider au mieux les collectivités locales